

FEUILLE DE ROUTE ET PROGRAMME D' ACTIONS

CAEN LA MER EN
TRANSITION 2030



Territoire
en transition

caenlamer.fr 02 31 39 40 00

Caenlamer
NORMANDIE
COMUNAUTE URBAINE

Rapport annuel de la Communauté urbaine Caen la mer en matière de Développement durable 2023

Sommaire



I. Un territoire autonome

Page 5

II. Un territoire sobre

Page 30

III. Un territoire résilient

Page 76

IV. Un territoire solidaire

Page 121

V. Un territoire d'expérimentation des transitions

Page 142

Le rapport de développement durable & les objectifs internationaux de développement durable

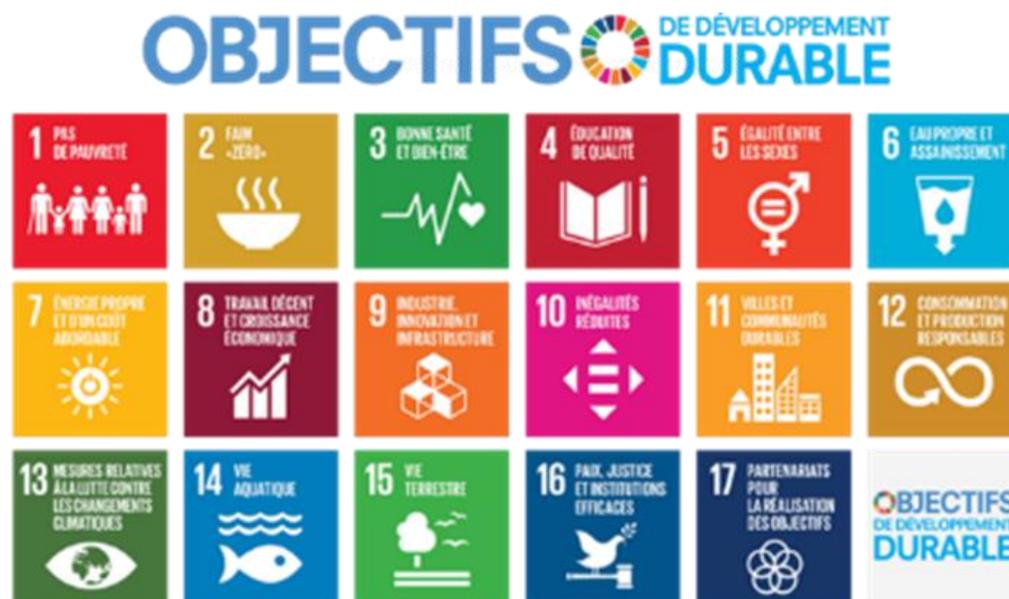
Depuis 2011, toute collectivité de plus de 50 000 habitants a l'obligation de réaliser un rapport annuel en matière de développement durable, qui doit être présenté avant le débat d'orientation budgétaire.

Au travers de ses politiques publiques, Caen la mer mène des actions sur de nombreux champs d'intervention en lien avec les citoyens et les élus pour repenser nos modèles et nos pratiques. Depuis plusieurs années elle s'est inscrite dans des démarches volontaires et participatives. Elle a validé en 2022 une feuille de route de la transition à l'horizon 2030. La démarche « Caen la mer, territoire en transition » vient compléter le projet de territoire de manière très opérationnelle sur les politiques environnementales, sociales et territoriales à mettre en place de façon collective et efficace.

Pour mettre en cohérence les documents et être plus lisible, Caen la mer a fait le choix de concilier le suivi de sa feuille de route et le rapport annuel de développement durable.

Ce rapport indique également les engagements de la Communauté urbaine Caen la mer pour répondre, notamment, aux enjeux internationaux de l'Agenda 2030 fixé par l'ONU en 2015. Il s'agit d'un agenda universel qui porte l'ambition de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités, en assurant sa transition écologique et solidaire à l'horizon 2030. Cet Agenda 2030 fixe 17 objectifs de développement durable et 169 cibles, qui couvrent aussi bien le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau que la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture ou l'éducation...

Le rapport développement durable de la Communauté urbaine identifie pour chaque axe les objectifs internationaux de développement durable auxquels Caen la mer contribue.



Objectif 2030 : les feuilles de route Caen la mer & Ville de Caen

Afin d'avoir une vision globale et partagée, la Communauté urbaine Caen la mer et la Ville de Caen ont travaillé étroitement pour définir des axes stratégiques et des objectifs opérationnels communs. Ces deux démarches ont été menées en lien avec le projet de territoire.

Ce travail collaboratif a contribué à la définition de 5 axes stratégiques et d'un plan d'actions qui définissent la trajectoire des deux territoires d'ici 2030.





Un territoire plus autonome

#Alimentaire durable et local, #Réemploi, #Energies renouvelables, #Tourisme vert



Mobiliser autour d'une alimentation durable

Du champ à l'assiette, chaque aliment que nous consommons a des impacts sur l'environnement et la santé. Pour répondre à ces enjeux, les élus et citoyens souhaitent favoriser une alimentation durable qui s'articule autour de nouvelles filières plus respectueuses et plus éthiques ; produits frais et non transformés, produits locaux et de saison, agriculture raisonnée et/ou biologique, commerce équitable pour les producteurs, circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des emballages et des déchets, économie d'eau... tout en favorisant le plaisir gustatif et la convivialité.

Le Plan Alimentaire Territorial

Le pôle métropolitain Caen Normandie métropole s'est engagé depuis 2017 dans l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (PAT). Le PAT a été finalisé fin 2022 sous forme d'un plan d'actions. Le défi actuel est de passer à la mise en œuvre d'actions concrètes.

Une gouvernance élargie du PAT permettra l'appropriation des actions par les acteurs du territoire et favorisera leur mise en œuvre. Pour cela, Caen Normandie Métropole a proposé la constitution d'un conseil local de l'alimentation (CLA) avec une représentation élargie. Différents acteurs représentant les institutions, collectivités, associations et professionnels en lien avec l'alimentation et de l'agriculture ont été sollicités (Chambre d'agriculture du Calvados, les 6 EPCI du territoire dont Caen la mer, l'Université, l'ANBDD, AREA, AGORES, CREPAN, CRESS, Caen Normandie Développement ESS, CMA, CCI, Bio en Normandie, SAFER, Préfet, DRAAF, DREAL, Région, Département...).

Ce conseil local de l'alimentation sera chargé d'identifier des pistes prioritaires d'actions, avec la mise en place éventuelle de groupes de travail dédiés.

Caen la mer participe depuis le début à l'élaboration du PAT et met en place des actions qui viennent enrichir. Elle a affirmé son engagement en 2023 en signant la convention-cadre de partenariat avec Caen Normandie Métropole sur le conseil local de l'alimentation.



Zoom dans les communes...



Plantation d'une haie de fruitiers comestibles le long des jardins familiaux du Libéra

Dans la continuité du déploiement des espaces verts comestibles la commune de Colombelles a prévu la plantation d'une haie composée de petits fruitiers comestibles le long des jardins familiaux du Libéra.

Cette dernière est dans le prolongement de celle déjà plantée le long des jardins partagés. Elle tendra à protéger du vent les plantations limitrophes réalisées dans les jardins partagés du Libéra et abritera les cultures.

Elle contribuera également au maintien, voire au renforcement de la biodiversité locale.

Elle permettra enfin de s'imposer comme un espace de production au bénéfice du grand public.

Plantée sur l'espace public, la cueillette est libre.



Zoom dans les communes...



Soutien à la création de jardins partagés

La Ville d'Hérouville Saint-Clair soutient la création de jardins partagés favorisant la connexion avec la nature et permettant de renforcer les liens communautaires. Ces projets encouragent des modes de vie plus durables.

Les services apportent leur appui pour la réalisation. C'est une action qui s'inscrit dans la politique du Plan Alimentaire Territoriale de Caen Métropole, volet 4 Lien social.



Menus scolaires de qualité

La Ville d'Hérouville est en recherche constante de qualité pour l'élaboration des menus scolaires. Elle cible des approvisionnements principalement sur des produits frais, locaux et de saison.

Elle affirme une volonté d'alimentation diversifiée et met l'accent sur le développement de pratiques culinaires adaptées (cuissons « douces », assaisonnements...) permettant de valoriser les aliments d'origine animale ou végétale.



Zoom dans les communes...



Création de jardins partagés

La Commune de Rots a récemment fait l'acquisition de deux parcelles de 833 m² et 630 m² situées dans le quartier du Hamel à la suite d'une procédure d'acquisition de biens sans maîtres.

Le Conseil municipal a lancé un appel à projet pour décider de leur future utilisation.

Cinq offres proposaient des jardins partagés. La commission a choisi le projet le plus avancé et intéressant, avec la création d'une association qui fera vivre les jardins

Au total, une transformation de 1 400 m² à l'abandon en jardins partagés.

L'estimation de la mise en place des jardins partagés à créer est de 100 000€



Développer les énergies renouvelables

Caen la mer a d'ores et déjà obtenu le label territoire à énergie positive pour la croissance verte en 2017 et a également été labellisée Cap Cit'ergie en 2018, labels qui récompensent la qualité de sa politique énergétique et climatique.

Le Schéma Directeur des Energies (SDE) engage Caen la mer et la Ville de Caen dans le développement d'énergies durables locales. Energie solaire, réseau de chaleur, éoliennes, géothermie... jouent un rôle majeur dans la transition énergétique. La collectivité doit également accompagner l'implication citoyenne dans ses nouveaux projets.

Les objectifs du Schéma Directeur Energies d'ici 2050 sont de baisser de 45 % d'ici 2050 la consommation d'énergie par rapport à 2012 et de porter à 45 % le taux d'énergie renouvelable et de récupération dans les consommations énergétiques (x5 par rapport à 2015).

Solaire photovoltaïque

1 200
m²

De panneaux solaires
photovoltaïques installés

Caen la mer développe l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures de ses bâtiments publics.

La production d'énergie solaire permet de réduire les gaz à effets de serre, de diminuer les factures d'électricité et contribue à atteindre les objectifs du Schéma Directeur Energies du territoire.

Le Palais des Sports Caen la mer est le premier bâtiment à être équipé d'une installation en autoconsommation collective patrimoniale. Il produit de l'électricité et autoconsomme pour couvrir ses besoins en énergie et partage le surplus de la production d'autres bâtiments de la collectivité les plus proches dans un rayon d'un kilomètre (Stade nautique – Patinoire).

Ce dispositif repose sur la coopération et permet de maximiser l'utilisation de l'énergie verte et de réduire la dépendance vis-à-vis des réseaux électriques traditionnels.



Un service commun d'efficacité énergétique

35

Communes adhérentes

11

Audits réalisés

Un service commun « efficacité énergétique » a été lancé le 1er janvier 2022.

3 économes de flux apportent assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes adhérentes pour les accompagner dans les objectifs du décret tertiaire, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.



Réseau de chaleur urbain Caen Nord

247 M€

Investissement coût global du projet

96 %

ENR&R et 100% d'ici 2029

100

Km de réseau Basse Pression

39 600

Équivalent logements raccordés d'ici 2029

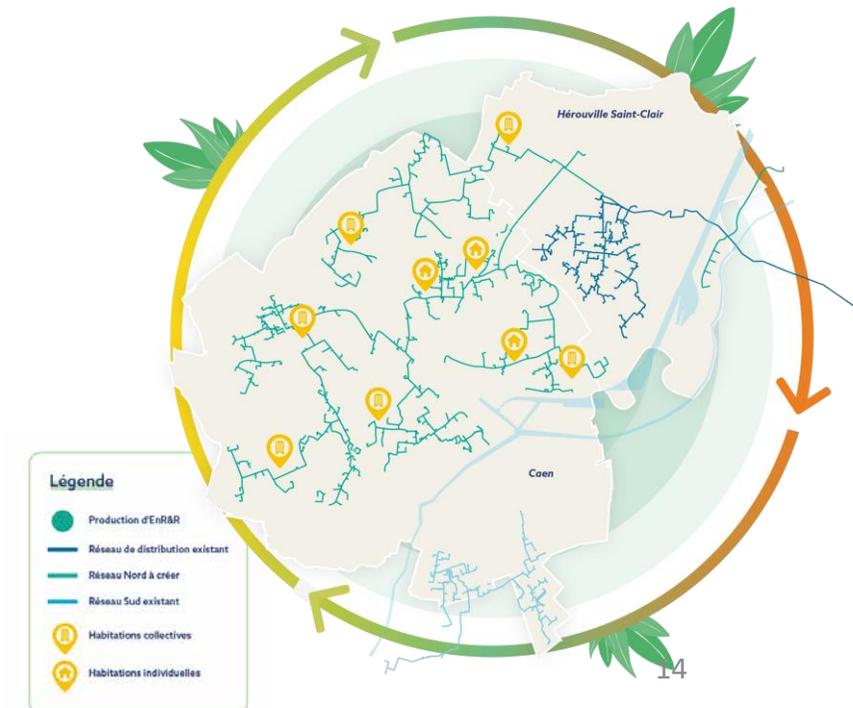
Actuellement limité à Hérouville-Saint-Clair et au plateau hospitalier du CHU situé à Caen, le réseau de chaleur sera déployé progressivement sur une large partie du territoire de la Ville de Caen pour desservir à terme plus de 39 600 équivalents-logements.

Les travaux permettront de développer un réseau de plus de 100 km et de raccorder notamment les réseaux de chaleur privés (Chemin vert, Pierre Heuzé, Calvaire Saint-Pierre), les quartiers en reconfiguration (Presqu'île Hérouville, Epopéa, Jardins de Calix), les sites emblématiques (Château, Palais de sports...) et plus de 400 particuliers.

Le réseau de chaleur Caen Nord sera le premier réseau de 375 GWh alimenté à 100 % par des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R). Il combinera des énergies vertueuses et locales :

- la valorisation de la chaleur issue de l'unité de valorisation des déchets du Syvedac située à Colombelles,
- la valorisation de la biomasse par l'intermédiaire de deux chaufferies situées à Hérouville-Saint-Clair et dans le quartier Chemin Vert à Caen.

Le réseau de chaleur urbain est respectueux de l'environnement, plus fiable et plus économique pour l'utilisateur.



Transformation des déchets ménagers en énergie

110 000
tonnes

De déchets traités tous les
ans

14
tonnes/
heure

Capacité d'incinération de
l'UVE

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets du Syvedac à Colombelles traite les déchets des poubelles grises.

Ils sont incinérés et leur combustion permet de produire de la chaleur et de l'électricité. La chaleur recueillie est déployée pour le réseau de chauffage urbain Caen Nord, d'Hérouville Saint-Clair et du CHU Caen Normandie ainsi que pour les serres maraîchères en production biologique situées à proximité. L'électricité est utilisée directement pour les besoins du site.

Six collectivités du Calvados, soit 175 communes, confient le traitement et la valorisation de leurs déchets au SYVEDAC, dont la Communauté urbaine Caen la mer.

C'est la Société Incinération Résidus urbains Agglo Caen (SIRAC), du groupe SUEZ, qui exploite l'UVE de Colombelles pour le compte du SYVEDAC en contrat de délégation de service public.

En 2023, l'Unité de Valorisation énergétique (UVE) de Colombelles a fêté ses 50 ans et le SYVEDAC a validé la réalisation d'un 3^{ème} four.



Zoom dans les communes...



Reconstruction de l'école maternelle sous l'angle de la transition écologique

Afin d'accueillir un plus grand nombre d'élèves, la commune de Rots a décidé de reconstruire son école maternelle.

Le prisme de la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables a été privilégié dans la réalisation de ce nouveau bâtiment.

La construction de l'école est en bois. Le chauffage se fera par géothermie. Des panneaux photovoltaïques seront également installés sur le toit autoconsommation et pour produire de l'électricité qui viendra en déduction de toutes les dépenses d'électricité sur l'ensemble des bâtiments communaux : le gymnase, la Poste, la mairie, la grange aux dîmes.

Le projet de reconstruction est de 3 millions d'€ HT pour l'ensemble du programme 2022 / 2024.



Développer l'économie circulaire

Afin de favoriser une production et une consommation responsable, Caen la mer travaille en lien avec les acteurs du territoire dans différents domaines ; le tri des déchets à la source, le compostage de proximité, l'expérimentation de matériaux moins carbonés et plus vertueux, l'accompagnement des structures vers des événements écoresponsables.

L'économie circulaire se distingue du modèle linéaire traditionnel (extraire, produire, consommer, jeter) en privilégiant la régénération des ressources et la réduction de l'impact environnemental.

Soutenir les projets d'économie circulaire

37 500€

Subvention de fonctionnement

170 000€

Subvention d'investissement

Soutenir des projets d'économie circulaire implique de promouvoir des initiatives qui réduisent le gaspillage, favorisent la réutilisation des ressources, et minimisent l'impact environnemental.

Caen la mer a apporté son soutien financier et accompagne les entreprises.

- La Chiffo – ACADIES : 160 000€ de subvention d'investissement,
- Envie 14 : 37 500 € de subvention d'investissement (10 000€) et de fonctionnement (27 500€),
- Adress : 10 000 € de subvention de fonctionnement.

Elle incite les initiatives à travers les projets de l'incubateur Katapult piloté par l'ADRESS Normandie. La première session a retenu le projet de la Recycllette et Les Bacouettes. La deuxième session est en cours.



Des solutions adaptées pour le tri des déchets alimentaires

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets alimentaires sera progressivement généralisé sur le territoire de Caen la mer.

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) impose aux collectivités territoriales de trouver des solutions efficaces pour valoriser les déchets alimentaires, en fonction de la configuration des habitats. Points d'apport volontaire collectifs, distribution de composteurs pour les habitants en maison, mise en place de composteurs partagés ...

L'objectif est que tous les habitants puissent trier leurs déchets biodégradables, constitués principalement de résidus de cuisine : épluchures, marc de café, thé, coquilles d'œuf et de fruits secs...

Le fait de les trier séparément allège d'environ 1/3 le volume de la poubelle grise.

Les solutions mises en œuvre sont les suivantes :

- Maison avec jardin individuel : chaque foyer non doté est invité à demander un composteur gratuitement en s'inscrivant sur caenlamer.fr rubrique compostage – obtenir un composteur.
- Habitat collectif avec espace vert commun : à la demande des habitants de la résidence et après mobilisation des usagers et désignation de deux personnes référentes, un site de compostage pourra être installé gratuitement au pied de l'immeuble en accord avec la copropriété. Les référents du site sont formés et chargés d'en assurer le bon fonctionnement.
- Habitat collectif sans espace vert commun : un site de compostage de quartier pourra être installé sur un espace vert public après concertation avec les habitants concernés.

À défaut d'espaces verts et de conditions techniques réunies, des points d'apport volontaire seront déployés pour proposer aux habitants, sans solution sur place, de trier leurs déchets alimentaires.

Une fois les composteurs collectifs collectés, ils seront acheminés vers une plateforme de compostage industrielle. Le compost produit sera utilisé en amendement principalement pour l'exploitation agricole.



 Caen la mer

Développement du compostage partagé

+5

Sites de compostage collectif
en pieds d'immeubles

+2

Sites de compostage partagé
de quartier

+3

Sites de compostage en
établissement

Dans le cadre du développement du compostage partagé en partenariat avec Caen la mer Habitat et le SYVEDAC, plusieurs dispositifs sont mis en place : les composteurs partagés de quartier, les composteurs collectifs installés en pieds d'immeubles et le compostage en établissement installé sur des sites de restauration collective, scolaire ou pas.

En 2023, 10 nouveaux sites ont été équipés sur Caen.



Un réseau de déchèteries pour mailler le territoire

7

Déchèteries sur le territoire

Il existe sur le territoire 7 déchèteries à disposition des habitants. Cela permet le dépôt de déchets ne pouvant pas être collectés en raison de leur nature, poids ou volume en vue d'un réemploi ou d'un traitement adapté. Lors de l'hiver 2024, la nouvelle déchèterie de Colombelles ouvrira ses portes en remplacement d'un site devenu obsolète. Construire de nouvelles déchèteries sur le territoire permet de réduire les distances à parcourir par les usagers, de proposer des flux de déchets supplémentaires dans de meilleures conditions d'accueil et ainsi réduire les risques de dépôts sauvages.

En complément de l'accueil continu dans les déchèteries, Caen la mer organise, dans les communes de la Communauté urbaine volontaires, des collectes éphémères de meubles et de déchets d'équipements électriques et électroniques.

Cette année encore, la « coop 5 pour cent » est partenaire de l'évènement. Les déchets ainsi collectés, soit 3 360,60kg, seront valorisés soit par le réemploi (42,6%), soit par le recyclage (57,4%).

7

Collectes éphémères réalisées en 2023



Le déploiement du tri hors foyers !

271

Corbeilles de tri supplémentaires installées sur le territoire

Afin d'encourager le geste de tri en dehors du foyer 271 corbeilles de tri ont été installées sur l'espace public de 5 communes volontaires au cours du dernier semestre 2023.

La mise en place de ces nouvelles corbeilles de tri « bi-flux » (initiée en 2022) a permis de trier 33 tonnes d'emballages en 2023 sur la ville de Caen.

Ce déploiement va se poursuivre en 2024 avec un projet au minimum de 100 corbeilles supplémentaires.



Points d'apport volontaire customisés

1 100

Points d'apports volontaires sur Caen la mer

Afin de lutter contre les dépôts sauvages, une expérimentation originale a été mise en place depuis la fin du mois d'avril. Il s'agit de sensibiliser les habitants à la bonne gestion des déchets en habitat collectif, de valoriser le mobilier urbain dédié à la collecte et de préserver la propreté de l'espace public.

Pour cela, 16 bornes de collecte de déchets enterrées de la rue de Champagne à Caen ont été habillées de visuels colorés évoquant la nature.

Dans le cadre de cette opération, qui va dans le sens des projets artistiques menés par la Communauté urbaine, 24 conteneurs aériens ont déjà été customisés par des artistes et des enfants du territoire.



Une boutique éphémère en bibliothèque !

La Bibli d'Hérouville Saint-Clair a proposé un nouveau rendez-vous social et solidaire « Troc ta fringue » :

- une boutique éphémère conçue à partir des dons des lecteurs,
- un défilé en musique avec de jeunes talents du territoire.

Ainsi, les habitants sont invités à venir déposer leurs dons de vêtements enfant (à partir de 3 ans) et adulte propres et en bon état afin d'alimenter la boutique éphémère.

Les vêtements restants ont été donnés à La Chiffo Boutique Solidaire Caen à l'issue du troc.



BIBLIOTHÈQUE - HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

Troc ta fringue

Déposez vos dons
de vêtements enfants
(à partir de 3 ans) et adultes.

Dépôt
Sam. 28
Dim. 29
Mar. 31
octobre

La boutique
du vend. 3
au dim. 5
nov. 2023

Choisissez dans notre
boutique éphémère
la fringue de vos rêves !

bibliotheques.caenlamer.fr 02 14 37 28 60

Caenamer
NORMANDIE
CONCORDATÉ DEBARRÉ

Zoom dans les communes...



Animation Générale Marabille

La Générale Marabille est une association caennaise qui organise des ateliers de réparation une fois par mois contre le principe de l'obsolescence programmée.

Cela participe au réemploi d'appareils en panne ou abîmés et contribue à la réduction des déchets et l'économie des matières premières.

A Louvigny, de deux ateliers de réparations de petits appareils et de travaux de couture ont été organisés.

En 2023, 25 visiteurs et 13 appareils réparés.

LA GÉNÉRALE MARABILLE

COIN COUTURE
Aide à la réparation de petits appareils

Samedi 30 septembre 2023
de 14h à 18h
salle Yannick Noah
LOUVIGNY

LOUVIGNY

Artifaille

Facebook : la Générale Marabille / la.generale.marabille@pssil.com

Zoom dans les communes...



Nettoyage de printemps et d'automne avec les citoyens

La mairie de Grentheville organise chaque année, deux sessions de nettoyage de la commune avec ses habitants. L'une réalisée au printemps et l'autre à l'automne.

Afin de conserver sa ville propre, accueillante et mettre en valeur la nature, elle donne rendez-vous aux volontaires pour une collecte de déchets. Les participants sont de plus en plus nombreux.

Cette année, 100 kg ont ainsi été ramassés.

 Mairie de Grentheville – Le Bourg – 14540
0231 231 231

Ramassons nos déchets !

**GRAND
NETTOYAGE
D'AUTOMNE**

...UNE MATINEE CITOYENNE !!

DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023 DE 10H à 12H
Rendez-vous devant la Mairie

Participez à cette action en vous
inscrivant dès à présent à la
mairie de Grentheville, par
téléphone ou 0231 231 231, par
mail à
grentheville.mairie@wanadoo.fr
ou en déposant le bulletin
d'inscription au secrétariat.

Nombreux, seul ou en famille
venez partager ...



Bulletin d'inscription - Nettoyage d'automne

Nom de famille :

Adulte :

Enfant :

N° portable:

Mairie de Grentheville – Le bourg 14540 – Tél 0231 231 231 – grentheville.mairie@wanadoo.fr

Zoom dans les communes...



Informer sur la mise en place du tri des biodéchets

Pour informer ses habitants des nouvelles dispositions de tri des déchets de la poubelle grise, applicables à compter du 1^{er} janvier 2024, la commune de Blainville sur-Orne a organisé le 17 octobre une réunion en Facebook live.

Les Facebook Live sont utilisés pour diverses occasions, notamment pour partager des événements en direct, des actualités, des tutoriels, des discussions en direct, des séances de questions-réponses, et bien plus encore.

Cette diffusion en direct permet un échange interactif avec le public en temps réel.

Actuellement 40% des habitants de la commune qui résident dans un logement individuel disposent d'un composteur individuel.



Zoom dans les communes...



Remise de compost aux habitants

En 2022 et 2023, la commune a répondu favorablement à la demande du SYVEDAC en distribuant gratuitement du compost aux habitants sur deux sites, à Bretteville-l'Orgueilleuse et Cheux.

Cette action est également l'occasion de promouvoir auprès des habitants la pratique du compostage individuel pour réduire la production de déchets verts et de déchets de cuisine collectés.



Zoom dans les communes...



Réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective

Pour limiter le gaspillage alimentaire, la commune de Verson a mis en place des solutions.

En premier, il s'agit de la mise en place de deux tailles de vaisselle dans le restaurant scolaire. Ainsi, il est proposé aux élèves de maternelle de choisir entre petite et grande faim. Cette action permet aussi de sensibiliser les plus jeunes au gaspillage alimentaire.

En complément, les quantités commandées ont été ajustées de manière très fine.

Le constat est de 50% de gaspillage en moins sur les entrées.





Un territoire sobre

Local #Aménagement #Proximité # Faibles émissions carbone #Accessibilité
#Simplicité



Maîtriser l'étalement urbain et végétaliser les espaces

Caen la mer n'a de cesse de repenser son orientation urbaine et l'utilisation de son foncier, afin de garantir un urbanisme de qualité et la disponibilité de logements.

Face aux enjeux climatiques, des projets d'aménagement urbain évoluent pour s'adapter aux nouveaux enjeux et anticiper le futur. L'accent est mis sur différents volets ; la végétalisation des espaces, les déplacements actifs, les îlots de fraîcheur, la performance des bâtiments...

Elaboration du PLUi-HM

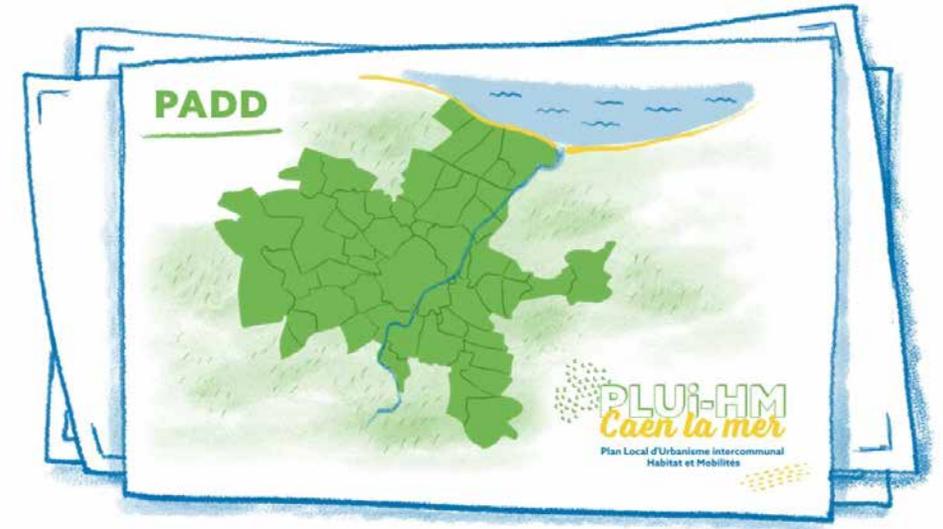
La construction du futur Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités (PLUi-HM) a atteint la phase de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). En parallèle des travaux menés par les élus des 48 communes, les habitants ont été invités à découvrir le territoire et donner leur avis sur les orientations du document.

Le PADD a été débattu par les élus de Caen la mer le 6 juillet 2023. Ce document distingue des grandes orientations pour l'avenir du territoire et sa qualité de vie.

Par ailleurs, en lien avec la loi Climat et Résilience, un volet diagnostic et enjeux sur la transition écologique a été intégré.

Les thématiques abordées lors des ateliers étaient :

- Environnement physique,
- Paysage/patrimoine,
- Biodiversité/Trame Verte et Bleue,
- Ressources naturelles,
- Littoral,
- Risques/pollutions,
- Vulnérabilité au changement climatique.



Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

50

Nombre de participants aux réunions publiques

La Communauté urbaine Caen la mer, a souhaité débiter l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) en cohérence avec son développement urbanistique, commercial et démographique. Ce document règlementaire doit permettre de mettre en œuvre une nouvelle politique environnementale, soucieuse d'une gestion plus raisonnée et cohérente en matière de publicité extérieure et de lutter ainsi contre la «pollution visuelle» engendrée par la publicité extérieure à l'échelle des 48 communes de Caen la mer.

Il permettra de préciser et de compléter la réglementation nationale en s'adaptant aux spécificités du territoire. Le pré-projet annonce notamment l'extinction des publicités lumineuses entre 22h et 6h et leur interdiction aux abords des espaces naturels,

Dans le cadre de son élaboration, la Communauté urbaine Caen la mer souhaite associer de manière étroite les professionnels ou citoyens à ce projet.



LA PUBLICITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

RÈGLEMENT LOCAL
DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

ENSEIGNES

PRÉ-ENSEIGNES

PUBLICITÉ

**Réunion
PUBLIQUE**

**05
JUN**
À PARTIR DE 19H

Hémicycle de l'hôtel de la communauté urbaine
au 16, rue Rosa Parks à Caen

caenlamer.fr 02 31 28 40 19

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Palais des sports Caen la mer

30 %

D'espaces verts sur la parcelle

Le nouveau Palais des sports Caen la mer est prévu pour accueillir 4 253 personnes dans la configuration d'utilisation des deux couronnes et est dédié aux sports et notamment le Basket-Ball et le Hand-Ball.

Conformément au PLU, plus de 30% de la parcelle est constitué d'espaces verts, aménagés de façon qualitative. Ces aménagements permettent également de gérer les eaux pluviales du projet et leur infiltration sur la parcelle.

La construction est du niveau de la réglementation thermique 2020 (RE2020) et a recours aux énergies renouvelables via l'installation de 1 200 m² de panneaux solaires photovoltaïques en toiture.

Le projet sera raccordé au réseau de chaleur urbain Caen Nord.

La configuration de la parcelle a permis de réaliser un parking d'environ 380 places.

Pour proposer une alternative à la voiture individuelle, de nombreux équipements ont été installés pour favoriser les déplacements à vélo, en bus, en navette ou à pied. Ainsi, sur le parvis du Zénith, un abri vélo de 88 places a été aménagé comprenant 78 places vélo, 4 places vélo cargo et 6 places pour les trottinettes et un vélo park Twisto a été mis en service avec 56 places vélo, 4 places vélo cargo et 6 places pour les trottinettes.

3

Lignes de bus (6, 11 et 32)

1

Navette centre-ville gratuite

154

Places de parking vélos et trottinettes



Lancement d'une étude sur les impacts du réchauffement climatique sur la Vallée de l'Orne

Suite au dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de mars 2023, l'Etat et la Communauté urbaine Caen la mer vont lancer une étude destinée à simuler l'impact de la hausse du niveau de la mer à l'horizon 2100 sur la Basse vallée de l'Orne. Les conclusions permettront d'orienter l'aménagement du territoire pour renforcer sa résilience face au dérèglement climatique.

Cette étude, dans la lignée de la consultation publique lancée par le Gouvernement sur la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique, portera sur l'impact de la hausse du niveau de la mer sur la Vallée de l'Orne, de Ouistreham à Feuguerolles-Bully. Elle permettra d'améliorer les connaissances et d'adapter les aménagements sur l'ensemble du territoire pour faire face aux conséquences du réchauffement climatique sur le niveau de la mer. L'étude durera environ deux ans.

Le projet d'aménagement du Nouveau Bassin, sur la Presqu'île de Caen, situé dans la Basse Vallée de l'Orne, sera donc directement concerné par les conclusions de l'étude. La Communauté urbaine Caen la mer a donc décidé de suspendre le projet d'aménagement du Nouveau Bassin pour être totalement revisité. Des travaux se poursuivent toutefois sur les quais de la base nautique et ceux des croisières ainsi que des aménagements pour le Millénaire.



Aménagement de la rue d'Auge – phase 1

200 m²

Désimperméabilisés

44

Arbres plantés

44

Luminaires LED installés

950

Mètres linéaires cyclables créés
(600 mètres de piste cyclable et 350 mètres de bande cyclable)

En concertation avec la population, le projet de réaménagement de la rue d'Auge a été totalement repensé selon les axes de la transition écologique : biodiversité, mobilité, cadre de vie et attractivité.

Au programme, faciliter l'accessibilité pour les piétons et les cyclistes avec des trottoirs élargis et des pistes cyclables, la plantation d'arbres supplémentaires et de la végétalisation et la création d'un skate-park pour la convivialité.

Techniquement c'est aussi l'occasion de revisiter les réseaux anciens et de réaliser une gestion des eaux pluviales dans le cadre du plan de prévention inondation. Ainsi, la création de 1 650 m² de noues a été réalisée permettant d'infiltrer et/ou de temporiser le ruissellement des eaux.

Afin de réduire ses consommations d'énergie, la Ville a procédé au remplacement des candélabres par de l'éclairage LED.

Cette opération d'un montant de 16,1 M€ est financée par Caen la mer, Eau du Bassin Caennais, la Région Normandie et la Ville de Caen.



Aménagement de la place de l'église à Verson

28

Arbres plantés

En qualité de maître d'ouvrage, Caen la mer a réalisé l'aménagement de la place de l'Eglise en partenariat avec la commune.

Les enjeux étaient multiples car cette requalification de l'espace public a permis de :

- Valoriser le patrimoine naturel et architectural de l'entrée de la commune,
- Favoriser les modes de déplacement doux,
- Réduire la vitesse des véhicules,
- Végétaliser les espaces,
- Préserver et valoriser la ressources en eau,
- Réduire les consommations d'énergie de l'éclairage public.

Ainsi des cheminements piétons et cyclistes ont été réalisés, une zone 30 a été créée et le stationnement a été réorganisé.

Les surfaces existantes ont été désimperméabilisées pour environ 1800 m² (stationnements végétalisés, espaces verts). Cet aménagement a permis la création d'îlots de fraîcheurs et d'évapotranspiration et favorise l'infiltration des eaux de pluies.

L'éclairage public a été équipé de LED.

1

Borne de recharge véhicules électriques avec le SDEC



Réaménagement de la place de la Mairie à Soliers

1,4 M€

Montant des travaux réalisés,
financés par Caen la mer,
l'Etat et la commune

Porté par la Communauté urbaine et la Ville de Soliers, le réaménagement de la place de la mairie a été abordé sous l'angle de la transition écologique.

Il était important de sécuriser les cheminements piétons et de favoriser les mobilités douces autour de la place centrale. Ces travaux ont également permis de faciliter l'accessibilité et de donner de la visibilité aux commerces et services présents en cœur de ville.

Les nouveaux aménagements paysagers, espaces de convivialités, dont la création d'une fontaine, ont permis de mettre en valeur les bâtiments et les éléments du patrimoine.

Lors des travaux de voirie, c'était aussi l'occasion de réparer les canalisations d'eau pluviale sous le rond-point de l'Église. Ces travaux étaient nécessaires pour régler les problèmes d'inondation qu'avait pu rencontrer la commune.

Réaménagement de la rue Emile Zola à Mondeville

2 M€

Montant de l'opération financée par le Département du Calvados, Caen la mer, Eau du Bassin Caennais et Mondeville

Dans le cadre de la réfection des réseaux d'eau, usées et pluviales, la municipalité de Mondeville a souhaité profiter de ce chantier pour réaménager la rue afin de la rendre plus attractive et apaisée.

La rue Emile Zola est une route départementale et un axe principal et historique du cœur de bourg.

Comme chaque projet de réaménagement, il est repensé de façon à redonner une place aux piétons et aux cyclistes, au bénéfice des habitants et des commerces.

L'objectif est de sécuriser la rue et de la pacifier avec la création d'une zone 30 allant de la rue Marie et Pierre Curie au chemin de la Cavée.

Nouvelle piste cyclable, plateaux surélevés, réfection de la voirie et des trottoirs...

Ces travaux sont dans le prolongement de l'axe qui va vers la gare de Caen, la rue d'Auge, axe en cours de rénovation lui aussi.



Zoom dans les communes...



Pépinière Presqu'île

Dans le cadre de l'aménagement futur éco-quartier « Archipel » de la presqu'île qui s'étendra sur une superficie de 22 hectares, mise en place de cultures de jeunes végétaux dans la pépinière.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les enjeux de la transition écologique avec l'ambition de reconquérir des friches industrielles et portuaires, limitant ainsi l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, conformément aux objectifs de la Loi Climat et Résilience.



Zoom dans les communes...



Végétalisation des cours d'école et des centres de loisirs

En Avril 2023, la campagne de désimperméabilisation des cours d'écoles et des centres de loisirs a commencé.

L'objectif est de végétaliser les cours, de favoriser la perméabilité des sols, de créer des îlots de fraîcheur et d'apporter aux écoliers un mieux-être et un nouveau rapport à l'environnement dans un contexte urbain.

Les aménagements ont été réfléchis par le bureau d'étude de la direction des espaces verts et biodiversité en s'inspirant des projets de « cours Oasis ».

Lors de ces travaux 11 arbres de 9 essences différentes ont été plantés dans les 2 écoles Victor Lesage et Hubert Lyautey.

Les élèves ont participé au projet puisqu'ils ont pu choisir en concertation avec les enseignants et les services de la ville, les futurs aménagements de leur cours. Il ont aussi participé à 2 plantations de massifs aromatiques et de vivaces avec les jardiniers de la Ville.

Les espaces extérieurs du centre 123 Loisirs et Guérinière Horizon Jeunesse ont également bénéficié de ces réaménagements.

Au total, 4 950 m² ont été désimperméabilisés.

Ce projet va continuer à l'automne 2023 et en 2024 : 3 cours d'écoles et 4 centres de loisirs sont concernés par ce programme.

Ecole Lesage – Avant travaux



Ecole Lesage – Après travaux



Développer la sobriété énergétique

La sobriété et la maîtrise des énergies sont des axes majeurs de la politique énergétique.

Au-delà des usages, il s'agit d'optimiser l'utilisation de l'énergie dans les secteurs résidentiels, commerciaux, industriels et publics tout en maintenant ou en améliorant les performances. Cela inclut l'utilisation de technologies plus efficaces, l'isolation thermique, l'éclairage LED et des systèmes de chauffage/réfrigération performants.

C'est une approche qui promeut l'efficacité énergétique, la réduction des gaspillages, et une utilisation plus judicieuse des ressources énergétiques.

Diminution et optimisation de l'éclairage public

40%

Financement fonds vert pour 2023

-54 %

Baisse des consommations estimée sur les luminaires remplacés en 2023

100 %

Du parc de luminaires équipé en LED

+274

Luminaires renouvelés sur le territoire en 2023

(hors patrimoine sous gestion du SDEC)

L'optimisation de l'éclairage public des zones d'activités de Caen la mer (en gestion directe) a permis en 2023 de continuer le remplacement de luminaires par des appareils à Leds.

Des luminaires ont été remplacés sur les zones d'activités de Grentheville (ZI SUD), et Hérouville Saint Clair (ZA de la SPHERE).

Le programme de rénovation des zones d'activités est désormais terminé, ce qui permet d'avoir un fonctionnement en 100% LED (hors patrimoine sous gestion SDEC). Lancée en 2015, cette action avait pour objectif un remplacement sur 10 ans. Il sera finalement atteint avec deux années d'avance.

Compte tenu des nouvelles zones d'activités récupérées en gestion au 1^{er} janvier 2023 et des évolutions au 1er janvier 2024, un nouveau programme est en cours de définition pour les années 2024 et 2025. Il prévoit la rénovation du patrimoine sous gestion SDEC.



Extinction de l'éclairage public des zones d'activités

+3h Augmentation de la plage horaire d'extinction

39 % Gain de consommation par rapport à la situation précédente

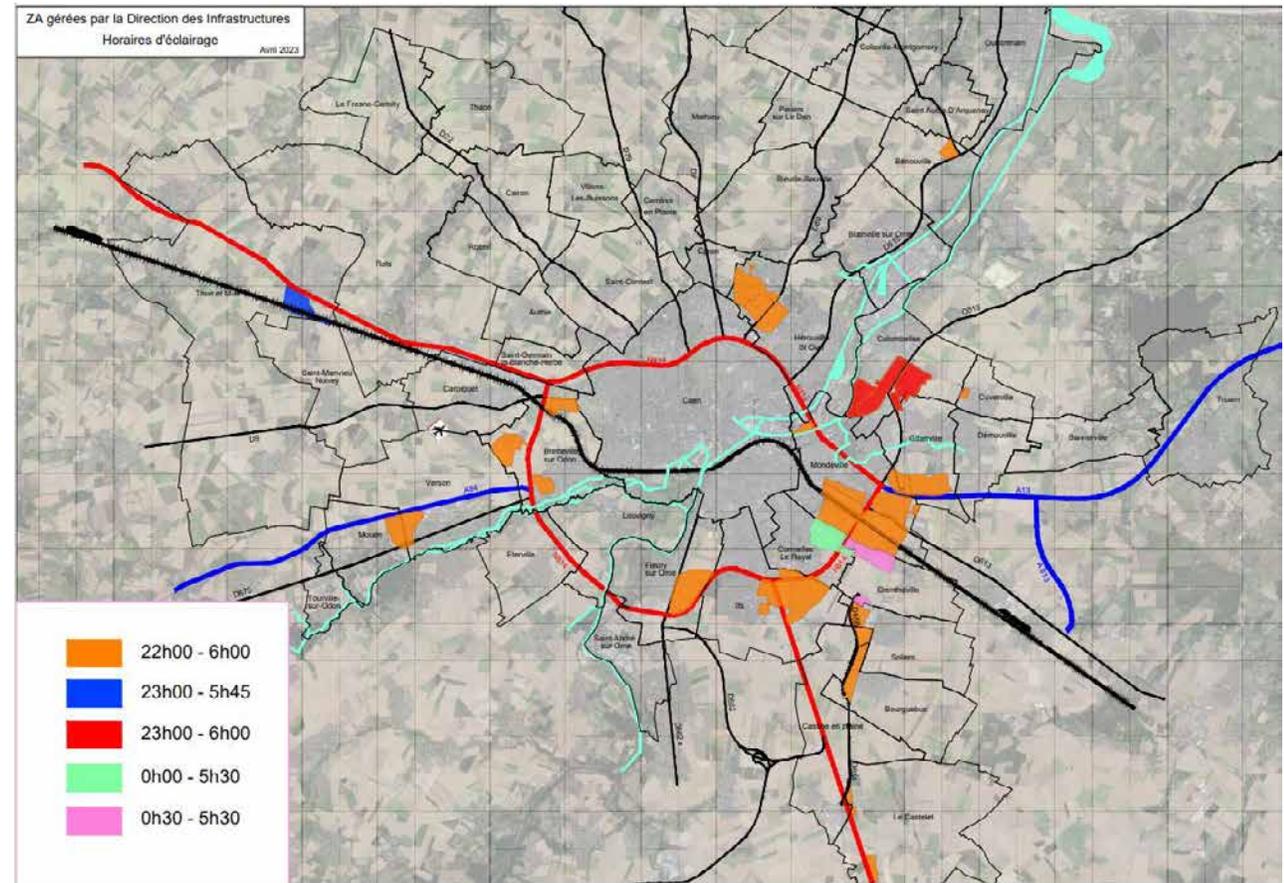
L'extinction de l'éclairage public dans les zones d'activités est une mesure qui vise à réduire la consommation d'énergie, les coûts associés et les émissions de gaz à effet de serre.

Cette pratique consiste à éteindre les lampadaires et autres sources d'éclairage pendant une période spécifique de la nuit, généralement lorsque l'activité humaine est réduite.

Caen la mer a initié l'extinction de l'éclairage public de ses zones d'activités en 2015.

En 2023, on constate une certaine évolution grâce à la planification mise en œuvre, la sensibilisation du public et l'utilisation judicieuse de la technologie.

Presque toutes les communes de Caen la mer ont accepté de passer à 8h d'extinction.



Investissements sur le patrimoine en faveur de la transition écologique

900 000€

Investissements réalisés
depuis 2021

Caen la mer possède un patrimoine bâti conséquent au regard des nombreux équipements culturels et sportifs sur le territoire.

Afin d'améliorer son patrimoine bâti tout en préservant l'environnement, elle a choisit de réaliser des investissements en faveur de la transition écologique. La rénovation énergétique des bâtiments permet aussi de réduire la consommation d'énergie, de minimiser les émissions de gaz à effet de serre et de créer des espaces de vie plus durables.

Parmi les travaux d'amélioration, l'isolation thermique permet de réduire les pertes de chaleur en hiver et maintenir la fraîcheur en été. L'isolation contribue non seulement à optimiser le confort intérieur, mais elle permet également de réduire le chauffage qui se traduit par une diminution significative de la consommation d'énergie.

On compte également la rénovation des fenêtres et des portes par des modèles à double vitrage et des portes étanches pour limiter les pertes thermiques, réduisant la nécessité de recourir au chauffage.

Caen la mer a investi aussi dans le remplacement des systèmes de chauffage et de ventilation plus performants sur le plan énergétique et intégrer des systèmes de régulation intelligents qui contribuent à une gestion plus optimale de la consommation énergétique.

Voltalis, une solution pour réduire sa consommation électrique !

Face à la hausse des prix de l'énergie, Caen la mer offre une solution gratuite, écocitoyenne et bénéfique pour le porte-monnaie en soutenant Voltalis, une entreprise engagée dans la réduction de la consommation énergétique.

Les habitants de la Communauté urbaine, chauffés électriquement peuvent recevoir gratuitement un thermostat connecté écocitoyen, dédié au chauffage, sans abonnement, pour piloter intelligemment leur consommation.

Pour cela Voltalis installe un boîtier connecté sur chaque radiateur des logements, ou locaux professionnels, les rendant plus intelligents et programmables grâce à une application qui permet de contrôler les radiateurs à distance.

À partir du 27 novembre, des conseillers Voltalis vont à la rencontre des habitants, pour répondre aux questions et planifier une installation. Un technicien agréé interviendra ensuite, avec une durée moyenne d'installation de 2h30 en fonction du nombre de radiateurs.

Voltalis propose sa solution gratuitement car elle est rémunérée par RTE pour ses actions au profit de la sécurité et de la décarbonation du système électrique.



Consommation d'eau dans les équipements sportifs

Caen la mer souhaite adopter une approche globale de la consommation d'eau raisonnée au sein de ses équipements sportifs. L'objectif est d'informer et responsabiliser les utilisateurs.

La combinaison de technologies efficaces, de pratiques de gestion responsables et d'une sensibilisation continue est cruciale pour atteindre ces objectifs.

C'est pourquoi, depuis le mois d'avril 2023, les équipements sportifs de Caen la mer (piscines et patinoire) sont équipés de pommeaux de douche indiquant à son utilisateur le nombre de litres d'eau consommés.

Une lumière LED change de couleur en fonction de la consommation d'eau en temps réel. Grâce aux variantes de couleur, chacun peut facilement suivre sa consommation d'eau.

Labélisé Solar Impulse, ce nouveau système de douches innovant et autonome en énergie est également éligible aux Certificats d'Économies d'Énergie.

Au total, le coût d'achat pour Caen la mer s'élève à 4 626 € HT pour l'ensemble des équipements sportifs de Caen la mer. Un petit investissement pour un grand geste collectif en cohérence avec la démarche « Territoire en transition ».

Selon les estimations, ce dispositif pourrait permettre une économie d'eau de 20 % par rapport à la consommation actuelle.

À l'heure actuelle, la seule autre collectivité française à avoir déployé ce même dispositif à grande échelle est celle de Dunkerque.



Economie d'énergie au stade nautique Eugène-Maës

Caen la mer combine plusieurs pratiques afin d'optimiser la consommation d'énergie et intègre des sources d'énergie renouvelables pour réduire son empreinte carbone sur ses équipements.

En effet, elle a mis en place depuis quelques années plusieurs actions sur le stade nautique tout en préservant la qualité du service apporté.

- La réalisation d'un circuit fermé chauffant pour le bassin extérieur. Celui-ci est chauffé, l'équivalent de 5 mois par an, par un système de recyclage de chaleur reliant la piscine à la patinoire. Dans les locaux techniques de la patinoire, c'est une usine de production de froid qui envoie un liquide réfrigéré sous la piste pour conserver une température constante à $-5\text{ }^{\circ}\text{C}$. La chaleur du moteur est alors récupérée pour chauffer le bassin extérieur.
- La mise en place d'une couverture thermique pour moins d'évaporation. La température du bassin extérieur est conservée grâce à une couverture thermique submersible qui remonte tous les soirs pour couvrir la piscine, éviter l'évaporation et ainsi maintenir la chaleur durant la nuit. Cette évaporation est la première source de déperdition d'énergie. Quand le bassin est couvert, une économie de 60 % d'énergie est réalisée.

En 2023, Caen la mer a poursuivi ses actions de sobriété avec l'intégration d'énergies renouvelables sur ses équipements sportifs.

- La mise en service de l'autoconsommation collective sur le site du Palais des sport va permettre de réduire les couts énergétique du stade nautique et à la patinoire.
- Caen la mer a également installé un système de liaisons entre les canalisations d'eau du bassin extérieur de 50 m du Stade Nautique Eugène-Maës et sa fosse, ce qui permettra d'économiser 1 200 m³ d'eau lors des vidanges annuelles.



Zoom dans les communes...



Sobriété de l'éclairage public et des bâtiments communaux à Biéville-Beuville

Afin d'être plus sobre en consommation d'énergie, la commune de Biéville-Beuville a mis en place trois actions sur l'éclairage public :

- Réduction supplémentaire de la durée de l'éclairage nocturne de la commune : les lampadaires s'éteignent de 22h30 à 6h15.
- Remplacement des rampes d'éclairage du gymnase par des LED : en plus d'améliorer l'éclairage du gymnase cette action contribue à la diminution de la consommation d'électricité.
- Remplacement progressif des lampadaires et des armoires électriques : en partenariat avec le SDEC énergie, contrat pluriannuel de remplacement progressif de 50 foyers. Pour les luminaires entre 25 et 29 ans d'âge par des LED, remplacement par des lampadaires LED plus performants (81 boules) et changement des armoires électriques pour piloter les lampadaires pour un montant de 65 271 euros.



Zoom dans les communes...



Installation d'une pompe à chaleur pour la salle des fêtes communale

Les pompes à chaleur (PAC) sont des systèmes de chauffage efficaces et écologiques qui présentent plusieurs avantages.

Elles utilisent généralement moins d'énergie que les systèmes de chauffage traditionnels, car elles exploitent l'énergie présente dans l'environnement et de ce fait elles émettent moins de gaz à effet de serre.

Cela se traduit par des économies sur les coûts énergétiques à long terme.

C'est dans ces objectifs que la commune de Louvigny a installé en 2023 une pompe à chaleur pour la salle des fêtes communale.

Il est estimé une réduction de la consommation d'énergie de 40 %.



Zoom dans les communes...



Gestion de l'éclairage et du chauffage du patrimoine

Dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie, la commune de Verson a procédé au remplacement de tous les points d'éclairage de l'ensemble des bâtiments de la collectivité par des LED ainsi que le remplacement des interrupteurs par des détecteurs de présence.

Elle a mis en place un système de réverbère avec variateur d'intensité et de limitation de la durée d'éclairage public.

La commune de Verson a également limité la période chauffe et a appliqué une baisse de 1 degré de la température de ses bâtiments.

Avec la combinaison de ces deux actions, c'est 16 % d'économies réalisées sur la consommation d'énergie (électricité et gaz confondus).



Zoom dans les communes...



Rénovation énergétique des bâtiments

La mairie de Périers sur le Dan a choisi de remplacer ses fenêtres avec des volets solaires pour optimiser l'étanchéité de son bâtiment.

Le remplacement des fenêtres peut apporter plusieurs avantages, tant en terme d'efficacité énergétique que de confort.

Les volets solaires intègrent des panneaux solaires photovoltaïques qui convertissent la lumière solaire en électricité, fournissant ainsi une source d'énergie renouvelable pour alimenter les volets.

L'association de ces deux équipements va permettre à la commune de réduire les déperditions de chauffage et de réaliser des économies sur consommation d'électricité.



Zoom dans les communes...



Réalisation d'une thermographie pour les habitants

La commune de Thue et Mue a pour objectif d'accompagner les habitants à la rénovation énergétique de leur logement.

Ainsi, elle propose une évaluation énergétique à 75 foyers à partir d'une photo de thermographie.

La thermographie est une technique d'imagerie thermique, une méthode qui permet de visualiser les variations de température à la surface des objets, des structures ou des environnements. Cette technologie utilise un dispositif appelé caméra thermique ou caméra infrarouge pour détecter et mesurer le rayonnement infrarouge émis par les objets.

Cette méthode permet de soulever les problèmes de déperdition de chaleur de leur habitation et de proposer de les accompagner dans un projet de réhabilitation.



Accélérer la mobilité bas carbone

Caen la mer soutient la mobilité active, marche et vélo. Elle facilite et promeut les déplacements plus responsables par de multiples mesures. Elle a réalisé des aménagements cyclables afin d'offrir un niveau de sécurité accru dans des zones identifiées comme points noirs par les cyclistes et les associations. Ces infrastructures constituent des éléments structurants du réseau cyclable de la Communauté Urbaine. Des actions sont par ailleurs menées également auprès de différents publics pour favoriser la pratique du vélo, la marche sécurisée, le covoiturage et les transports en commun.

Cette approche s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges visant à atténuer le changement climatique en limitant la dépendance aux combustibles fossiles dans le secteur des transports.

Résultat de l'enquête mobilité

10 453

Personnes interviewés

De février à mai 2022, sur la base du volontariat, à domicile ou par téléphone, les Calvadosiens ont été interrogés sur leurs pratiques de déplacements, au cours d'une vaste enquête déployée sur l'ensemble du département. Au total : plus de 10 453 personnes interviewées.

Réalisée par Caen la mer en partenariat avec l'Etat, la Région, le Département, le CEREMA et l'agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, cette enquête fait suite à celle organisée en 2011.

La comparaison entre leurs résultats, à dix ans d'intervalle, permet d'apprécier les évolutions des déplacements réalisés dans le Calvados, et plus particulièrement sur le territoire de Caen la mer.

Depuis 2011, les mobilités douces et partagées poursuivent leur essor sur le territoire de Caen la mer.

Une part des déplacements initialement effectués en voiture a été remplacée par la marche et le vélo, en particulier pour les trajets de courte distance.

Aujourd'hui c'est 11 874 personnes qui utilisent quotidiennement les aménagements cyclables du territoire de Caen la mer et du Calvados.

C'est aussi 95 014 personnes qui se déplacent à pied.

Retrouvez les résultats détaillés de l'enquête mobilité sur : <https://caenlamer.fr/enquete-mobilite>

DOSSIER DE PRESSE

mercredi
25
octobre
2023

*Comment se déplace-t-on
sur le territoire de Caen la mer ?*

Les résultats de l'enquête mobilités
dans le Calvados

PRÉFET
DU CALVADOS

NORMANDIE

Calvados
LE DÉPARTEMENT

caenlamer.fr 02.31.39.40.00

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNISTE URBAIN

Réduction de l'empreinte carbone des transports en commun

50

Bus biogaz en circulation

Caen la mer a décidé d'orienter sa stratégie de transition énergétique vers des bus au biogaz pour permettre « 80 % de pollution en moins » par véhicule.

Les 25 premiers bus biogaz sont arrivés en 2021, complétés par 25 bus supplémentaires en 2022.

En 2023, 15 véhicules supplémentaires vont être livrés d'ici à la fin de l'année.

Pour alimenter l'ensemble des véhicules et assurer leur maintenance, Caen la mer a également investi dans une station gaz à charge lente. La station de ravitaillement est installée sur le dépôt d'Hérouville Saint-Clair.



twisto

LES MOBILITÉS DE CAEN LA MER



La solution de flexibilité des transports en commun

En 2023, Twisto a lancé la deuxième zone Twisto Flex ! Une solution de transports flexible, simple, pratique et à la demande.

Ce service est disponible sur les communes de Bourguébus, Castine-en-Plaine, Grentheville, Ifs (Ifs Bras et la zone Object'Ifs Sud), Le Castelet et Soliers.

L'objectif est de voyager à souhait à l'intérieur de la zone Twisto Flex ou de pouvoir rejoindre l'un des arrêts de correspondance (📍 Ifs Jean Vilar, 📍 Ifs ZA, 📍 Mondeville Centre Commercial ou 📍 Caen Aviation).

Une réservation est possible jusqu'à la dernière minute (sous réserve de disponibilité) via l'application.

Un fonctionnement 7 jours/ 7 de 6h30 à 21h30 du lundi au samedi et de 9h à 19h le dimanche et les jours fériés.



Projet d'extension du Tramway

9,1 km

De voies nouvelles d'ici 2028

17

Nouvelles stations d'ici 2028

A l'issue de la concertation préalable qui s'est déroulée fin 2022, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Caen la mer a retenu le tracé B, enrichi des contributions des participants à la concertation, le 28 février 2023.

Le coût du projet est estimé à 288,5 M€ HT (valeur 2021).

Les études de conception ont débuté en vue de l'enquête publique prévue à l'automne 2024. Pendant cette phase, les réflexions sur l'insertion du projet seront partagées avec le public, notamment lors de réunions publiques prévues à l'automne 2023, dans le cadre de la concertation continue.

Les premières investigations de terrain (faune/flore, diagnostic phytosanitaire et racinaire des arbres, sondages géotechniques, reconnaissance des réseaux souterrains, topographie,...) ont été menées entre le printemps et la fin de l'été.

Suite à la publication du rapport du GIEC en mars 2023, le projet de quartier Nouveau Bassin, situé sur la Presqu'île de Caen, a été ajourné. Par conséquent, l'extension du tramway pour desservir ce secteur a également été reportée.

La mise en service des nouvelles lignes de tramway pourrait intervenir mi-2028.



Financé
par


**PRÉFET
DU CALVADOS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Définition des noms des stations du futur Tramway avec les habitants

4 665

Participants

Les noms des stations offrent aux voyageurs une perspective sur le parcours du tramway. Ils permettent de mettre en valeur les atouts de la ville : son histoire, son patrimoine, ses secteurs d'activité économique et d'attractivité.

C'est pourquoi, Caen la mer a invité tous les habitants à voter pour le nom des nouvelles stations de tramway.

Au total, 4 665 participants ayant partagé leurs préférences !

Parmi les douze stations, sur dix-sept, qu'il était possible de renommer, voici les noms des futurs arrêts : Touraine, Molière, Stockholm, Dunois, Haie Vigné, EPSM Caen, Pompidou, Beaulieu, Detolle, Venoix, Prairie et Presqu'île. D'autres stations, situées près d'un équipement emblématique, se sont vu attribuer un nom d'office, tel que l'arrêt Zénith - Palais des sports.



Renforcement du programme cyclable

550 km

De pistes cyclables sur le territoire

35 km

Linéaire d'aménagement réalisé depuis 2020

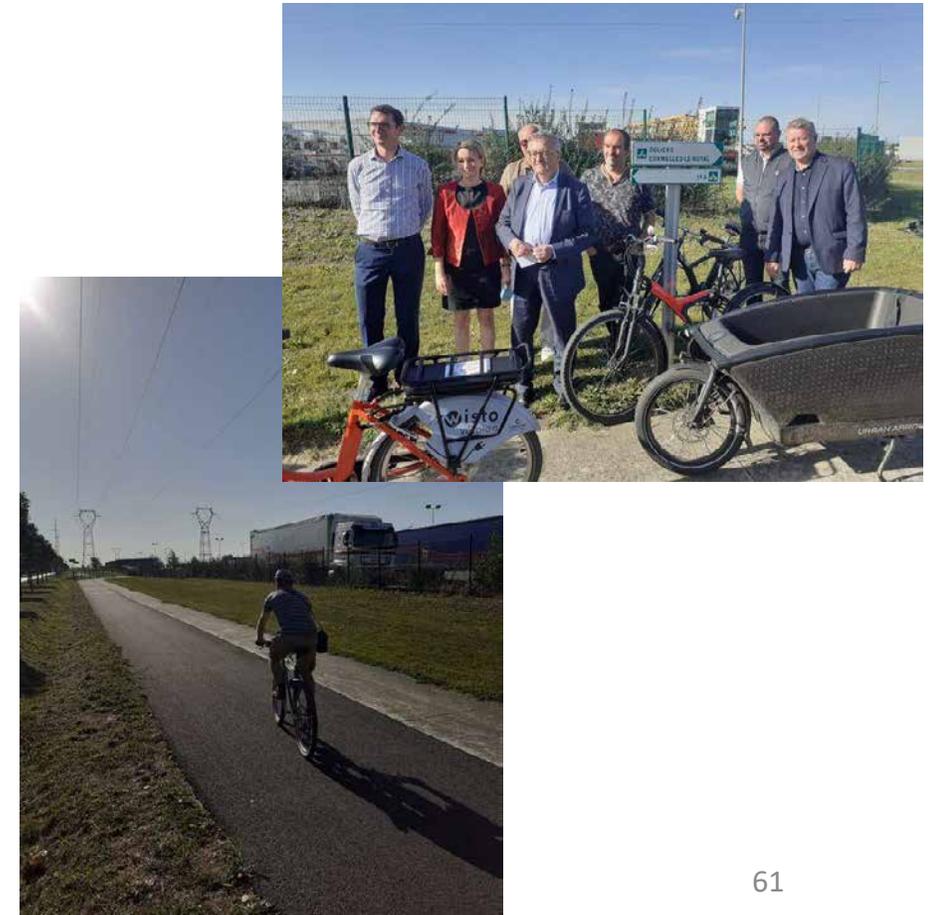
Caen la mer favorise la pratique des déplacements doux pour le quotidien.

Depuis la crise sanitaire, le vélo ne cesse de faire de nouveaux adeptes.

Caen la mer aménage l'espace public, pour une circulation partagée et apaisée entre les différents modes de transport. Afin de faciliter la circulation des cyclistes, de nombreuses liaisons cyclables sont créées pour renforcer le maillage existant sur le territoire.

En 2023, Caen la mer a inauguré de nouvelles liaisons cyclables :

- entre Hérouville Saint-Clair et Colombelles ;
- entre Mathieu et Biéville-Beuville ;
- entre Ifs et Cormelles le Royal.



Des marquages photoluminescents sur les boucles cyclopédestres

Des marquages photoluminescents sur la RD60A à Colleville-Montgomery ont été réalisés.

Ces marquages permettent de rendre les pistes cyclables plus visibles la nuit, améliorant ainsi la sécurité sur la route.

Grâce à une peinture spéciale, les marquages absorbent la lumière du soleil pendant la journée pour la restituer sous forme de lueurs dans l'obscurité.

Une façon de mieux repérer ces aménagements la nuit, afin de réduire les risques d'accidents et améliorer la sécurité globale des déplacements à vélo.



Périphérique cyclable

5,4 km

Réalisés sur le périphérique
vélo

Projet phare de la politique cyclable sur le territoire de Caen la mer, le périph' vélo propose une infrastructure améliorant la sécurité et en apportant plus de confort aux cyclistes.

L'objectif étant d'encourager un plus grand nombre de personnes à se déplacer à vélo.

A terme, le Périph' vélo aura une longueur totale d'environ 11,2 kilomètres.

Il existe actuellement 5,4 kilomètres.

Une nouvelle portion du périph'Vélo est en cours d'aménagement sur le boulevard Dunois d'une longueur de 600 mètres. Elle reliera la promenade Napoléon au boulevard Richemond.

Ces travaux permettront aux cyclistes de circuler dans les deux sens, en continu, depuis la promenade de Sévigné jusqu'à la Vallée des jardins, soit sur 6,2 km.



Création d'aires de services pour les cyclistes

+ 4

Stations de réparation en libre service sur le périph'vélo

Pour faciliter l'orientation des cyclistes, des totems de 2 mètres de haut, indiquant notamment les temps de trajets entre différents sites, ont été installés à 3 endroits du parcours.

Aux mêmes endroits que les totems, des pompes ont été implantées pour assister les cyclistes en cas de besoin.

En 2023, quatre stations de réparation en libre-service ont été installées :

- Quai de Juillet, à proximité du pont Alexandre Stirn,
- Intersection du cours Koenig et de la route de Louvigny, en bordure de l'hippodrome,
- Au sud de la promenade Napoléon, à proximité du rond-point du Zénith,
- Au nord du viaduc de la Cavée : boulevard Lyautey.

D'autres stations de réparation pour vélo, seront prochainement installées le long du Périph' Vélo.



Chemins ruraux

13 km

Chemins ruraux aménagés sur le territoire

La réalisation des chemins ruraux est une démarche inscrite dans le schéma directeur cyclable, adopté en 2019 par Caen la mer.

L'objectif est de relier l'ensemble des communes du territoire entre elles pour favoriser les mobilités actives. D'une largeur de près de 3 mètres, ces chemins permettront de sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons. Lors d'un croisement, la priorité est donnée aux engins agricoles.

Deux ans après l'aménagement expérimental du chemin rural reliant le bourg de Rosel au hameau de Gruchy, Caen la mer crée 8 nouveaux chemins ruraux :

- entre Villons-les-Buissons et le Hameau de Malon (2 900 m) ;
- entre Saint-Contest et Cambes-en-Plaine (2 700 m) ;
- à Rots, entre le hameau de Bray et de Vauculay (1 300 m) ;
- entre Cairon et Thaon (800 m) ;
- entre Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et Rots (1 600 m) ;
- à T h u e e t M u e e n t r e Putot-en-Bessin et Bretteville l'Orgueilleuse (2 200 m) ;
- à Saint-Manvieu-Norrey pour rejoindre la halte ferroviaire (1 000 m) ;
- à Cormelles-le-Royal (650 m).

Coût total des travaux : 750 784 €, financés par la Communauté urbaine (20 %), l'État (40 %) et le département du Calvados (40 %).

9

Chemins ruraux aménagés en 2023



Aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique

290

Bénéficiaires de l'aide vélo
(au 29/11/2023)

Afin de soutenir le déploiement des modes de déplacement actifs sur le territoire, Caen la mer participe aux dispositifs d'aides à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE). Pour tout projet d'achat d'un VAE neuf déjà soutenu par les communes membres, et sous conditions*, la Communauté urbaine financera 50 € supplémentaires.

Dès à présent, Caen la mer attribue une aide forfaitaire de 50 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf aux habitants dont les communes attribuent une aide (voir votre commune).

Les conditions d'attribution sont identiques à celles du bonus vélo de l'État afin de permettre au bénéficiaire de cumuler le maximum d'aides (Communauté urbaine et État en plus de l'aide communale).

14 500 €

Budget de l'aide vélo
(au 29/11/2023)



Pôle multimodal à la Gare de Caen

Caen la mer et la Ville de Caen souhaitent faire de la gare un pôle multimodal où train-vélo-bus-tramway et voitures pourront cohabiter. Une réponse notamment à la demande des cyclistes qui habitent Caen et les communes de Caen la mer et qui prennent le train pour se rendre sur leur lieu de travail.

L'ancien site dédié au tri postal, situé à côté de la place de la gare, accueillera bientôt la Maison du vélo qui ont quitté leurs locaux (au 54 quai Amiral Hamelin) fin 2023.

Le bâtiment de 170 m² sera utilisé entre autres pour les bureaux de la Maison du vélo et la partie la plus proche de la gare abritera l'atelier de réparation et les activités de vente et location.

Ce projet permettra également de requalifier l'intersection de la place de la gare et de la rue éponyme, et apportera un lieu d'activité au cœur d'un quartier en pleine transformation, dans la continuité du réaménagement de la place de la gare, réalisé en 2019, et du chantier de rénovation et d'aménagement urbain engagé en octobre 2022 sur la rue d'Auge et la rue de la gare.

Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement de l'avenue Mendès France, la création du parking silo à proximité immédiate de la gare comprenant un local avec une capacité de 128 places de stationnement vélo sécurisées favorisera les pratiques de mobilité douce.

Cette action est en lien avec le réaménagement de la rue d'Auge, présentée précédemment.



Création d'aires de covoiturage

13

Aires de covoiturage sur le territoire

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDU (Plan de Déplacement Urbain), un diagnostic des pratiques de covoiturage a été réalisé. Il est apparu important d'aménager en priorité des aires à proximité du boulevard périphérique et du réseau principal d'agglomération.

Pour développer le nombre d'aires de covoiturage, la Communauté urbaine Caen la mer a adopté, au printemps 2019, un schéma de développement des aires de covoiturage. Pour ce faire, la Communauté urbaine a décidé d'investir 200 000 euros par an.

En 2023, Caen la mer a étudié la création de deux nouvelles aires de covoiturage à Rots et à Le Castelet. Il est également prévu d'étendre l'aire de Thue et Mue.



Challenge Mai à vélo

20

Agents ont participé au challenge

330 kg

Équivalent CO2 économisés

280

Trajets réalisés

1 500 km

Parcours au cours du mois de mai 2023

Dans le cadre de l'évènement national Mai à vélo, la Ville de Caen et Caen la mer ont lancé un appel à participation aux agents pour rejoindre le challenge via l'application Géovélo.

Le but est de s'engager dans un objectif commun et de privilégier les modes de transport doux pour se rendre au travail.

Pour ce faire, il faut réaliser un maximum de km et de trajets vélo par équipe durant tout le mois de mai grâce à l'application qui comptabilise les déplacements.

1 500 km parcourus en vélo cela représente 330 kg de CO2 économisés (10 km en voiture c'est environ 2,2 kg de CO2 avec un moteur thermique).



Zoom dans les communes...



Mise en place d'une subvention de soutien à la réparation d'un vélo

Dans l'objectif de favoriser la mobilité douce et dans la continuité de l'aide mise en place par le gouvernement, la Ville d'Hérouville Saint-Clair a proposé de nouveau un accompagnement aux Hérouvillais désireux de remettre en état leur vélo !

Durant le printemps, l'entreprise Vélhom est intervenue sur 5 dates dans les quartiers hérouvillais pour réparer des vélos sur rendez-vous préalable.

Après l'établissement du devis, la Ville participe à hauteur de 50€ TTC sur le montant global de la facture. Si le montant des réparations est supérieur à 50€, le reste sera à la charge de l'habitant.

Les critères retenus pour les réparations sont : la vérification des freins, les éclairages, les roues voilées, le changement des câbles et des gaines de freins et de dérailleurs, le réglage de dérailleurs...



Zoom dans les communes...



Mobilité active pour les agents et élus de la commune

Afin de favoriser le développement des mobilités douces par les agents de la commune entre les différents sites et notamment entre les différentes communes déléguées, un triporteur à assistance électrique a été remis en service et à disposition des agents et élus.



Développer le tourisme durable et responsable

La Communauté urbaine souhaite valoriser son territoire à travers ses atouts.

La stratégie touristique est orientée et développée autour des thématiques de l'environnement, des conditions de vie des habitants et du développement économique du territoire.

Les objectifs sont multiples : diminuer les émissions de gaz à effets de serre, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, développer une activité locale et de qualité, réduire l'artificialisation, protéger le patrimoine culturel et développer l'économie locale et équitable.

Dépôt d'un dossier de candidature auprès du label Green Destinations

6

Thématiques évaluées

Caen la mer a réalisé le renouvellement de sa stratégie de développement touristique en concertation avec les habitants et acteurs du territoire avec la définition d'axes prioritaires. Parmi ces axes, on retrouve le développement du tourisme durable à Caen la mer.

C'est à ce titre qu'elle s'est engagée la démarche de labellisation Green Destinations.

Un diagnostic a été mené afin de connaître le niveau de maturité de la destination Caen la mer en termes de pratiques durables, dans l'optique d'engager la destination dans une démarche certifiante en faveur du tourisme durable via le label Green Destination.

Les thématiques abordées par le label sont : gestion de destination, nature & paysages, environnement & climat, culture & tradition, bien-être social, entreprises & communication.

Au terme du diagnostic, un plan d'actions a été élaboré afin d'améliorer la performance du territoire sur les critères non satisfaits. L'objectif pour janvier 2024 est de déposer un dossier de candidature pour l'obtention du label Green destination Or.

À ce jour, seule Bagnoles de l'Orne est labélisée en France.

1

Schéma de développement touristique durable



Création d'un sentier de randonnée communautaire

215 km

De sentiers de randonnée

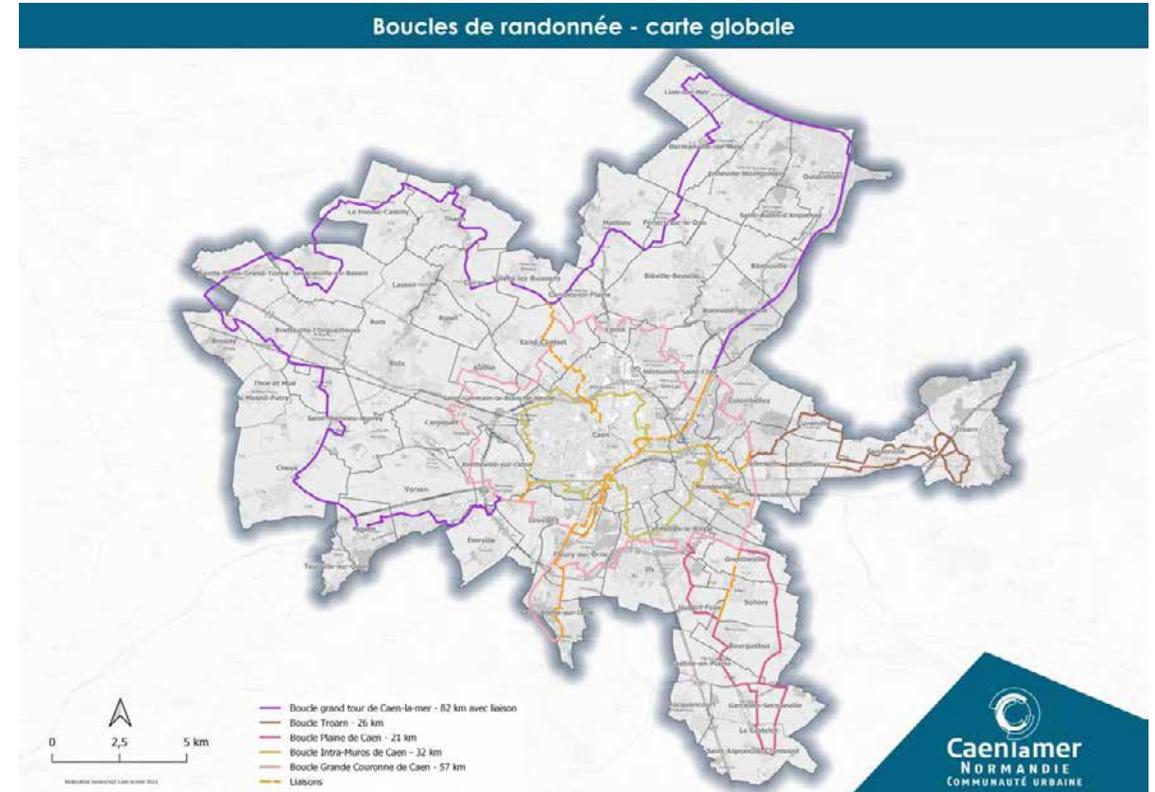
44

Communes traversées

Suite à la finalisation de sa nouvelle stratégie de développement touristique, mettant en exergue la nécessité de développer l'offre d'activités de loisirs décarbonnés, la Communauté urbaine, dans la perspective des festivités du Millénaire en 2025, s'est engagée dans la réalisation d'un parcours de randonnée pédestre sur son territoire.

En partenariat avec le Comité de randonnée pédestre du Calvados, le tracé s'est enrichi des échanges avec les communes afin d'intégrer leurs améliorations.

Les prochaines étapes : balisage des sentiers, création d'un topoguide, inaugurations, animations...



Le city pass pour découvrir Caen la mer à un tarif attractif

Afin de rendre attractif le territoire de Caen la mer, l'Office de Tourisme et des Congrès de Caen la mer – Normandie ont lancé le City Pass.

Il permet de découvrir ou redécouvrir les incontournables de Caen la mer avec des tarifs privilégiés dans des sites culturels, historiques et de loisirs. Outre les prestations incluses, le City Pass permet d'obtenir des réductions chez de nombreux partenaires (restaurants, commerces et sites de loisirs).

Pour s'adapter au mieux au profil du visiteurs, trois formules sont proposées : 24h, 48h ou 72h avec ou sans transport.

Le City Pass avec transport permet de circuler de façon illimitée sur les réseaux Twisto et Nomad dans le périmètre de la Communauté urbaine.

Le City Pass est en vente dans les bureaux d'information de l'Office de Tourisme et des Congrès de Caen la mer – Normandie ou en ligne sur citypass.caenlamertourisme.fr



Ce que propose le City Pass :

-  accès aux sites emblématiques,
-  offres spéciales dans les restaurants locaux,
-  activités culturelles et de loisirs,
-  avantages shopping.



Un territoire résilient

#Biodiversité #Eau #Changement climatique #Vulnérabilités #Terre/mer



Préserver et valoriser la biodiversité

La gestion des espaces verts à Caen la mer répond à trois objectifs : préserver les ressources en eau, limiter le réchauffement climatique et sauvegarder la biodiversité.

Ceci se traduit par des mesures concrètes, aussi bien dans la production de végétaux que dans l'entretien des espaces ou la sensibilisation du grand public.

Désimperméabilisation du domaine public

38 300
m²

De surfaces
désimperméabilisées au total

Les continuités écologiques sont l'ensemble des réservoirs de biodiversité permettant à la faune d'accéder aux zones vitales correspondant aux corridors écologiques.

Pour aller au-delà de la Trame verte et bleue, des îlots et refuges de biodiversité pourraient être créés en favorisant la circulation de la faune sauvage dans ces zones et en préservant la flore.

Caen la mer s'attache à protéger ces espaces.

Ainsi, jusqu'en 2023, Jusqu'en 2023, 38 300 m² ont été désimperméabilisés au total :

- Zone Centre → 33 000m²
- Zone Est -> 2 000 m²
- Zone Nord -> 2 300m²
- Zone Sud -> 1 000 m²
- Zone Ouest -> 0.

L'objectif est d'atteindre les 5 hectares sur le secteur centre en 2024.



Accompagnement des projets de plantation de haies

80 000€

Aide de la Région pour le programme d'actions sur 3 ans

100

Personnes sensibilisées à la haie bocagère

Afin d'amener de la biodiversité dans les jardins et faire face au changement climatique, la haie diversifiée est un corridor écologique. En effet, certains arbustes produisant des fleurs et des baies attirent les oiseaux, les petits mammifères et les insectes pollinisateurs.

Caen la mer a été lauréate de l'appel à projet en faveur de la haie lancé par la Région Normandie.

Les objectifs sont de donner les moyens aux collectivités de mettre en œuvre des actions concrètes pour reconquérir, gérer et valoriser durablement un réseau de haies à l'échelle du territoire.

Le programme comprend plusieurs axes :

- 1 - Préserver les haies et leurs différentes fonctions,
- 2 – Reconquérir les haies,
- 3 - Valoriser durablement les haies par des filières locales,
- 4 - Mobiliser les partenariats autour de la haie,
- 5 - Assurer une cohérence et convergence des démarches territoriales.

La Région a attribuée 80 000 € au total sur ce programme.

En 2023, une journée sur la haie bocagère a été organisée pour sensibiliser les agents et les élus de Caen la mer. Au total, 100 participants ont été comptabilisés.



Piq'Caen la mer

10

Communes participantes

A l'instar de la Ville de Caen, la Communauté urbaine s'est engagée avec dix communes dans le programme participatif de protection du hérisson d'Europe Piq'en Ville.

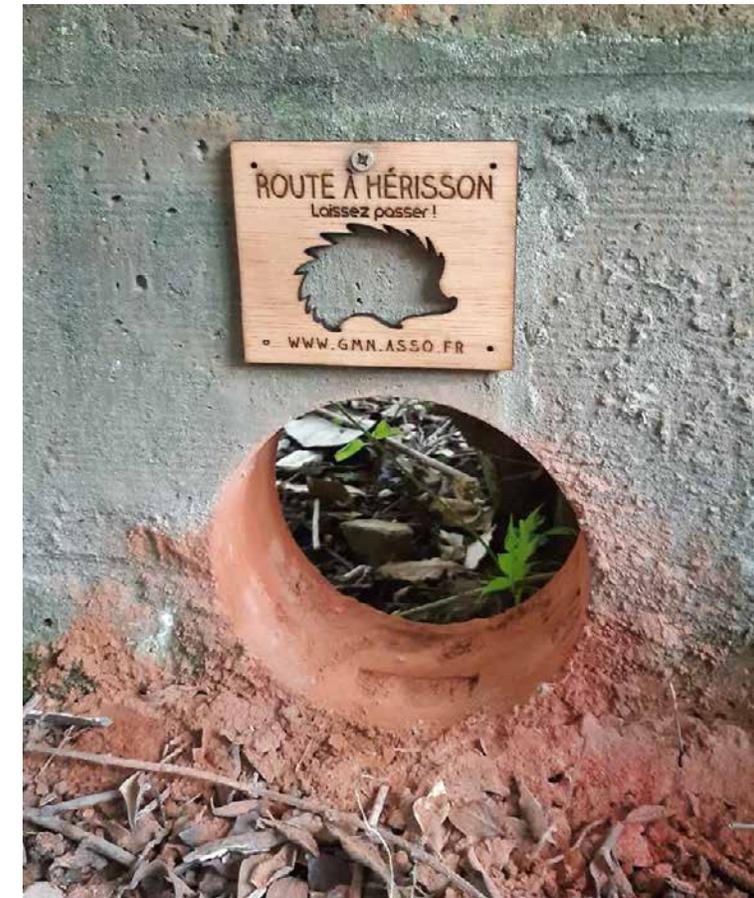
Le dispositif permet de relier des propriétés entre elles pour permettre aux hérissons de circuler plus librement sur le territoire.

Le Groupe Mammologique Normand (GMN) accompagne les habitants dans leur démarche pour créer des passages à hérissons.

C'est une action qui rencontre un vif succès auprès de la population caennaise mais aussi auprès des communes à l'échelle nationale.

C'est pourquoi, Caen la mer a choisit de s'inscrire dans le projet. Au total, avec Caen, dix villes de la Communauté urbaine sont candidates pour étendre le réseau de tunnels à hérissons : Bénouville, Blainville, Colombelles, Cormelles-le-Royal, Cuverville, Épron, Fleury-sur-Orne, Ifs et Mondeville.

Caen la mer finance l'opération dans le cadre du projet de transition écologique.



Zoom dans les communes...



Eco-pâturage pour les espaces verts à Biéville-Beuville

Pour l'entretien de ses espaces verts, la commune de Biéville-Beuville a installé des moutons sur ses espaces verts, route de Mathieu (noues et leurs abords), en lien avec l'association « le mouton qui tond ».

Cette approche durable de l'entretien des espaces verts, utilisant des animaux comme agents d'entretien naturels permettant de favoriser la biodiversité et de réduire l'impact environnemental des méthodes plus traditionnelles d'entretien des espaces verts contribue aux objectifs de transition écologique.



Zoom dans les communes...



Développement du patrimoine arboré

Créer des espaces verts en ville offre de nombreux avantages, entre autres, réduire la pollution, faire face aux îlots de chaleur et améliorer la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi, la Ville de Caen investit dans la plantation d'arbres.

Le projet de renaturation des berges de l'Orne et de l'Odon, Prairie Sud dit « Vallée des 2 O » prévoit ainsi la plantation d'îlots et corridors biologiques boisés.

Depuis 2021, ce sont 1 790 jeunes arbres et 3 580 arbustes qui ont été plantés sur un espace de 63 hectares, le long de l'Orne et en périphérie de la Prairie sud.

D'ici la fin du projet, en 2026, 20 000 arbres et autant d'arbustes seront plantés.

En 2023, 44 443 arbres sur le territoire de la Ville de Caen.



Zoom dans les communes...



Label Territoire engagé pour la nature

La Ville de Colombelles est reconnue « territoire engagé pour la nature » 2021/2023 par l'Office National pour la biodiversité (ONB).

Ce label vise à récompenser les efforts des collectivités locales qui s'investissent dans la préservation de la nature et dans la mise en place de politiques favorables à l'environnement.

Pour Colombelles, le projet de déminéralisation du cimetière est l'une des quatre actions que la ville s'est engagée à mener d'ici fin 2023.

Depuis le passage en « zero phyto », le désherbage manuel pour entretenir le cimetière représente un travail colossal et fastidieux pour les agents.



Zoom dans les communes...



Plantation d'arbres et création d'une haie au Centre des Loisirs

A Cuverville, les écoliers de maternelle et de CP accompagnés de leurs enseignants ont participé à deux sessions de plantation d'arbres sur le terrain du centre de loisirs.

Ainsi, en décembre, 240 arbres et arbustes sont venus étoffer et renforcer les premières pousses plantées en début d'année.

Les enfants ont activement participé au rebouchage des trous et accroché l'étiquette de leur prénom autour des arbustes.

Cette action s'est réalisée en partenariat avec l'association Bossy-Cevert qui lutte contre les gaz à effet de serre et à la sauvegarde de la biodiversité tout en favorisant l'inclusion des plus fragiles. Des élèves de l'IME L'Espoir de Caen sont intervenus en amont pour préparer le terrain à la plantation des arbres.



Zoom dans les communes...



Création d'un parc

La commune de Rots a acheté un terrain de 2ha18 à parts égales avec les caves de Rosel pour la création d'un parc.

La création d'un parc, qu'il s'agisse d'un parc urbain ou d'un parc naturel, peut offrir de nombreux avantages, tant pour la communauté locale que pour les promoteurs ou gestionnaires. Les avantages sont nombreux : récréation et bien-être, préservation de la nature, amélioration de la qualité de vie, éducation et sensibilisation, valorisation du territoire...

Pour définir les aménagements de ce futur parc, une réunion publique sera organisée et permettra de recueillir les idées et les envies des habitants.



Zoom dans les communes...



Préservation des zones humides

Un diagnostic des zones humides (CEN) a été réalisé. Il permet d'apporter une meilleure connaissance de la faune et de la flore dans les zones humides de la commune de Thaon.

Ainsi, 163 espèces végétales ont été inventoriées dont trois espèces patrimoniales (Orchis grenouille, Chardon Marie et Véronique germandrée), 55 espèces d'animaux ont été répertoriées dont une patrimoniale à nouveau retrouvée (l'Agrion de Mercure).

Une restitution publique est prévue le 23 février 2024.

En parallèle, des animations « mares » sont proposées pour apporter des conseils sur la gestion de ces espaces.

Les habitants sont mis à contribution dans le suivi et la préservation de ces zones humides via la signalisation de l'état des mares communales sur l'application « géomare ».



Zoom dans les communes...



Création d'un parc boisé

La commune de Verson a décidé de la création d'un parc boisé entre l'A84 et l'écoquartier permettant de réduire les nuisances sonores et de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre.

La création de la rue Haute Vergée le long du bois comprend en plus de la voie verte la création d'une haie bocagère.

Végétalisation de l'écoquartier, de la place de l'église dans le cadre de sa réhabilitation et de la cour de l'école F Dolto, entretien des arbres du parc de la mairie, taille et plantation de nouveaux sujets

Au total plus de 4 650 arbres plantés entre 2022 et 2023 à Verson. Coût de l'opération : 49 000 €



Sensibiliser, informer et former à la transition écologique

Caen la mer organise depuis plusieurs années des actions de sensibilisation et d'information auprès de différents publics. Des programmes se succèdent et se renouvellent à destination des scolaires sur les grands domaines de la transition écologique (sobriété énergétique, déplacements actifs, gaspillage alimentaire) mais aussi auprès des habitants (Dr Watt, Rallumons les étoiles, agenda vélo et marche) et des agents (formation aux enjeux des transitions).

Accompagnement des organisateurs vers des événements éco-responsables

25 500€

Budget sur la durée de la convention (3 ans)

36

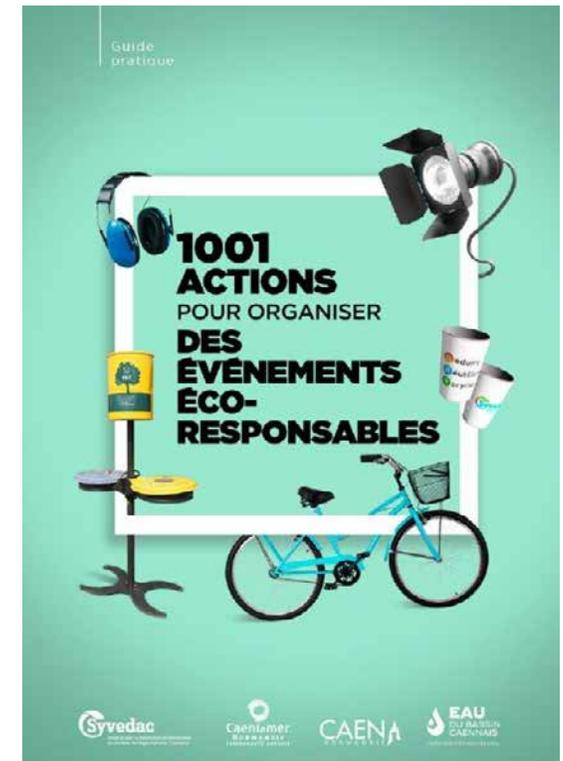
Personnes accompagnées

Afin de renforcer les actions de terrain auprès des organisateurs d'animations, de manifestations ou d'événements, la Ville de Caen et Caen la mer ont noué un partenariat depuis trois ans et signé une convention avec quatre structures locales qui accompagnent et conseillent les organisateurs dans des changements de pratiques en matière d'actions et consommations plus durables et locales.

Ces quatre structures, COOP 5 pour 100, Vélisol, Bande de Sauvages et Normandie Equitable exercent leurs missions au quotidien dans les domaines du réemploi, de la mobilité active, de l'alimentation et la consommation durables et responsables. Elles ont une véritable expertise pour faire changer les manières de faire.

Elles proposent de faire progresser les organisateurs de manifestations vers des événements éco-responsables sur la base du guide « 1001 actions pour organiser des éco événements » réalisé par la Ville de Caen, Caen la mer, le SYVEDAC et Eau du Bassin Caennais.

La Ville de Caen, Caen la mer, en partenariat avec le SYVEDAC, travaillent actuellement à la mise en place d'une charte d'engagement des organisateurs pour les encourager à s'inscrire dans une démarche de progrès vers l'éco événement sur 3 ans pour ancrer les bonnes habitudes.



Watty à l'école, un programme scolaire sur les transitions énergétique et écologique

1 069

Elèves sensibilisés
(2022-2023)

132

Ateliers Watty à l'école

44

Enseignants mobilisés

56

Animations complémentaires
proposées aux enseignants

Les scolaires sont reconnus dès le plus jeune âge comme porteurs de message auprès de leur famille. A ce titre, ils sont un public cible de la sensibilisation à la transition écologique.

En 2023, le programme de sensibilisation Watty à l'école se poursuit et a été renouvelé pour une l'année scolaire 2023/24. Au total depuis 2019, 112 classes du territoire ont bénéficié du programme.

Des animations ont été proposées aux enseignants avec des partenaires locaux sur de nouvelles thématiques de la transition : l'alimentation durable, la biodiversité ou encore l'urbanisme durable.



CAENA
NORMANDIE

CaenIamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

IRE
VALLÉE DE L'ORNE



Le voyage de mon smartphone

490

Élèves sensibilisés à la sobriété numérique

L'atelier consiste à sensibiliser les élèves à la sobriété numérique par le biais d'un appareil qu'ils connaissent déjà : le smartphone.

Combien de kilomètres parcourt un smartphone avant d'arriver dans notre poche ? Quelle est sa durée de vie moyenne ? Combien de smartphones sont fabriqués dans le monde chaque seconde ? Autant de questions posées aux élèves pour les sensibiliser aux impacts environnementaux, sociaux et sanitaires de nos équipements numériques.

Lors de ces ateliers, les élèves ont proposé des actions pour limiter leurs impacts et notamment :

- Mettre un contrôle parental sur le téléphone pour limiter le temps,
- Mieux payer ceux qui travaillent pour extraire les matériaux précieux en augmentant le prix des téléphones,
- Faire des portables plus solides et plus réparables notamment au niveau de la batterie et des écrans.

Cette animation fait à présent partie du catalogue des animations complémentaires au programme Watty à l'école.

20

Animations en classe



Semaine européenne de la mobilité

La Semaine européenne de la mobilité est une initiative annuelle qui se déroule du 16 au 22 septembre dans toute l'Europe.

Les objectifs sont de faire la promotion des transports durables et d'encourager l'utilisation de modes de transport plus respectueux de l'environnement, tels que la marche, le vélo, les transports publics, le covoiturage, les véhicules électriques.

Caen la mer, la Ville de Caen et Twisto ont proposé des initiations aux modes de transports partagés ou plus doux.

- Visite des locaux du entre d'exploitation et de maintenance du tramway,
- Balades à vélo pour découvrir ou redécouvrir les anecdotes et histoire de la reconstruction en lien avec les journées du patrimoine,
- Communication autour du dispositif Ouest-France et Twisto,
- Campagne de communication sur l'usage combiné des différents modes de transport et principalement les règles d'utilisation du vélo dans le Tramway,
- L'agence mobile Twisto était également présente pour échanger avec les riverains de nouveautés et apporter des solutions adaptées aux déplacements.



Spectacle les Exp'Air

8

Écoles participantes

C'est une animation réalisée en partenariat avec la Ville de Caen et ATMO Normandie. Elle est proposée aux écoles de Caen la mer qui sont inscrites dans le programme Watty à l'école.

Cette pièce présente aux enfants les problèmes liés à la qualité de l'air de façon originale et concrète. La pièce se déroule sous forme d'enquête policière. Les spectateurs suivent les personnages de rebondissements en péripéties, aussi intensément qu'un film d'action.

En complément de ce spectacle, les collectivités ont expérimenté une séance en fin de journée à la MJC de la Guérinière permettant d'inviter les parents à participer à l'animation. Un goûter spectacle a été proposé et a accueilli 130 participants (enfants & parents).

430

Enfants sensibilisés



Appel aux volontaires pour tester la qualité de l'air

Caen la mer, en partenariat avec ATMO Normandie propose à ses habitants de tester la qualité de l'air au sein de leur habitation mais aussi au sein du quartier et de leur lieu de travail.

Pour réaliser cette action, 14 foyers volontaires du territoire sont recherchés pour participer à un atelier en deux phases complémentaires les 17 janvier et 7 février 2024 à Caen.

En complément, les volontaires seront amenés durant 3 semaines à tester la qualité de l'air en récoltant des mesures à l'aide d'un capteur.

L'inscription est gratuite, et vaut pour le prêt d'un capteur. Caen la mer bénéficie depuis plusieurs années de l'accompagnement d'Atmo Normandie, association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Normandie. Ce partenariat se concrétise aujourd'hui sous la forme d'une nouvelle action à destination des citoyens.



Ici, commence la mer

300

Macarons apposés

Caen la mer a lancé une campagne de sensibilisation appelée « Ici commence la mer » en apposant, dans l'ensemble de ses 48 communes, 300 macarons à proximité immédiate des avaloirs.

L'objectif de cette action est de lutter contre l'incivisme environnemental et rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat.

Une connexion directe à la mer Les grilles d'évacuations d'eau, appelées avaloirs, recueillent les eaux de pluie ruisselant sur la chaussée et permettent d'éviter les inondations. Cette eau qui s'écoule passe par des canalisations sous la chaussée avant de se déverser dans le milieu naturel (cours d'eau, rivière, bassin) puis vers la mer ou vers la nappe, emportant alors tout ce qui se trouve sur son passage.

Ainsi, à proximité ou pas du littoral, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau.



Sensibilisation à la réduction des déchets

1 780

Personnes sensibilisées dans le cadre des visites de l'usine d'incinération des ordures ménagères

Toute l'année, le SYVEDAC propose des visites guidées de l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique des déchets), animées par le CPIE, à destination des écoles, des entreprises ou de toutes structures qui en font la demande. Un espace pédagogique innovant, des ateliers ludiques, une visite et un parcours scénarisé sont proposés pour découvrir le traitement des ordures ménagères et inciter à la réduction des déchets.

6

Dates de visites proposées au 1^{er} semestre 2023

PORTES OUVERTES | 50 ANS DE L'USINE

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

Accès libre

2 jours d'animation et de visites

Spectacle, animations, concert...

Programme complet sur www.syvedac.org

Samedi 3 JUIN de 14 h à 18 h

Dimanche 4 JUIN de 10 h à 18 h

The poster features a photograph of a group of people in orange safety vests and white hard hats standing in front of the industrial waste incineration plant. The background is a mix of yellow and teal colors with a sun icon.

Sensibilisation au tri des déchets et au bon usage des contenants

1 368

Personnes sensibilisées

45

Interventions programmées

Le SYVEDAC et CAEN LA MER participent, seuls ou en duo, à des temps forts d'animation organisés par les communes, les écoles ou les bailleurs au cours desquels il est rappelé les consignes de tri, d'utilisation et/ou de présentation des déchets. Les usagers rencontrés montrent un intérêt croissant au compostage.



Journée de sensibilisation Soleil 14

15

Personnes sensibilisées

Les panneaux solaires présentent de nombreux avantages. Ils produisent une énergie renouvelable pour fonctionner. Installer cet équipement, c'est donc participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Leur utilisation permet de réaliser jusqu'à 40 % d'économies sur la facture.

Le cadastre solaire SOLEIL 14 permet de mesurer le potentiel solaire de l'ensemble des toits de Caen la mer.

Des conseils sont prodigués en fonction de son bâtiment ou de son habitation.

Cette année, une journée de sensibilisation au solaire a été organisée à la Maison de l'Habitat dans le cadre de la semaine de la Rénovation.



<https://www.soleil14.fr/>

soleil 14
SERVICE PUBLIC SOLAIRE



Information à la rénovation énergétique

300

Participants, habitants et acteurs locaux

La 3^{ème} édition de la semaine dédiée à la rénovation de l'habitat a été organisée par la Maison de l'habitat (espace France Rénov' de Caen la mer) cette année du lundi 20 au samedi 25 novembre 2023.

Autour d'une exposition sur la rénovation performante, plusieurs animations, ateliers ont été proposés chaque jour. Cette année, des animations (ateliers sur décryptage du DPE, visite de chantier) ont été proposés aux professionnels de l'immobilier (agences immobilières, notaires).

La journée du samedi a été consacrée aux propriétaires bailleurs privés.



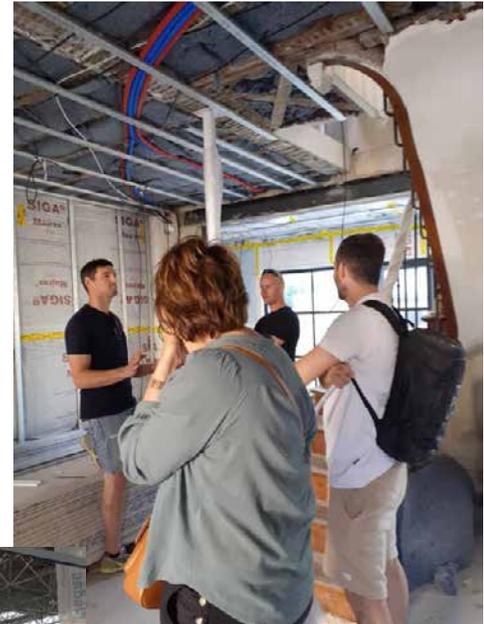
Animations rénovation énergétique

25

Animations proposées

Les animations sur la rénovation énergétique sont des initiatives visant à sensibiliser et à éduquer le public sur les avantages et les techniques liés à la rénovation énergétique des bâtiments.

L'année 2023 aura été marquée par une amplification des actions d'animation portant sur le thème de la rénovation de l'habitat (hors semaine de la rénovation) : balade thermographique, présence sur des salons et enseignes divers, visites de chantier, ...



Valoriser et partager les actions des villes via le DD Tour

L'ANBDD avec Caen la mer, la Ville de Caen et Atmo Normandie ont organisé un DD Tour à Caen sur la thématique santé et développement durable. La Ville de Caen et Caen la mer sont engagés sur des actions locales alliant santé, bien-être et développement durable.

Au cours de la visite, des projets de la Ville de Caen et la Communauté Urbaine de Caen la mer sont présentés avec pour objectif d'améliorer la santé des habitants de façon durable tout en préservant l'environnement.

En 2023, différents projets ont été à l'honneur :

- la démarche Air Q+ pour la qualité de l'air extérieur : comment prévenir et anticiper les pics de pollution. La démarche Air Q+, Étude d'Impact en Santé (EIS) utilisée sur la rénovation d'un aménagement du centre-ville, étude sur la présence de pesticides dans l'air, etc.
- la présentation du plan d'actions de la qualité de l'air intérieur en milieu scolaire,
- tour d'horizon pour la mobilité durable : aménagements et services avec le périphérique vélos, le plan marche et sa signalétique piétonne, les aides financières pour l'acquisition de vélos, le programme "Moby" pour les écoliers, etc.
- la restauration scolaire pour l'alimentation saine et durable à la Ville de Caen : formation des cuisiniers, ateliers sur l'alimentation et l'agriculture durable, projet URB'ACT, menu végétarien dans les écoles, etc.
- le zéro phyto pour la préservation de la biodiversité : enquête espaces verts et bien-être psychique, projet Maison Sport-Santé.

DES POLITIQUES ASSOCIANT SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
AU SERVICE DES HABITANTS À CAEN



MERCREDI 4 OCTOBRE 2023
9H - 12H30



Zoom dans les communes...



Animation du jardin partagé place François Mitterrand

L'objectif est de faire vivre le jardin en prodiguant des conseils en jardinage tout en contribuant à créer du lien social de proximité entre les habitants et à impulser des réflexions sur les enjeux de développement durable.

C'est un espace destiné à améliorer la qualité de vie des habitants en tant que lieu de rencontres et qui va contribuer à intégrer de la biodiversité locale par la création d'un espace cert diversifié en plein cœur de ville, plutôt qu'une simple pelouse tondue.

Il permet également de sensibiliser à une alimentation saine, locale et de saison.



Zoom dans les communes...



Culture et transition écologique

Epoque – le salon des livres de Caen (29 000 spectateurs) et Eclat(s) de rue – la saison des arts de la rue (30 000 spectateurs) sont deux événements culturels portés par la Ville de Caen qui ont à cœur de penser l'évènementiel de la façon la plus éco-responsable qui soit.

Le budget Epoque dédié à la transition écologique est de 13 000 € et le budget dédié à la transition écologique pour Eclat(s) de rue est de 33 500 €.

Restauration en circuits courts, mise en place de toilettes sèches, tri sélectif, parkings à vélo ou encore mutualisation des transports d'artistes sont autant de dispositifs mis en place pour limiter l'empreinte carbone de ces événements.

En outre, les deux événements ont à cœur d'inclure les sujets de transition écologique dans leur programmation. Spectacles, débats, expositions... les formes sont multiples pour évoquer ce sujet et toucher un large public.

An infographic titled 'Zeste(s) de rue 2023' detailing sustainability measures. It is divided into four sections: 'RESTAURATION' (with a fork and knife icon), 'PARKING À VÉLO' (with a bicycle icon), 'LIEU DE REPLI' (with a location pin icon), and 'TOILETTES' (with a toilet icon). Each section provides specific information about the measures being implemented.

RESTAURATION

SAUVAGES SUR UN PLATEAU
bandedesauvages.org
Sauvages sur un plateau propose sur place dans leur caravane une restauration salée et sucrée, des boissons non alcoolisées, à prix libre, réalisés parfois avec les habitants des quartiers accueillant les spectacles. Au cours de la saison, vous retrouverez la « Caravagan » de GreedyGuts, Koucha Pan's pour l'ouverture et un stand de galettes-saucisses durant la soirée finale au Parc des Expositions.
Pensez à amener de la monnaie !
Vous souhaitez participer aux ateliers de préparation en cuisine ? Contactez-les : sauvagessurunplateau@gmail.com

RESTAURATION SUR PLACE

PARKING À VÉLO

Un parking à véloc sera à votre disposition sur les sites d'Eclat(s) de rue, en partenariat avec la Maison du Vélo.

LIEU DE REPLI

En cas de météo ne permettant pas de maintenir une représentation, le spectacle sera annulé ou déplacé. Lieu de repli : Manège de l'Académie de La Guérinière, rue de l'Académie/place du Canada (centre ville) - Caen.

TOILETTES

Lorsqu'il n'y a pas de toilettes à proximité, des toilettes sèches sont installées sur site, en partenariat avec normandie-sauillement.fr

Zeste(s) de rue 2023

Zoom dans les communes...



Labellisation de la fête communale « événement éco-responsable »

Pour sensibiliser les acteurs municipaux et associatifs, les habitants et usagers de la fête communale, des animations ont été proposées sous l'angle de la transition écologique.

Choix de food trucks proposant des produits locaux et bio, sensibilisation aux achats durables et aux circuits courts, tri des déchets sur le site avec des ambassadeurs du tri, animations et manèges pour enfants sans électricité, sensibilisation en amont pour venir à pied ou en vélo....



Zoom dans les communes...



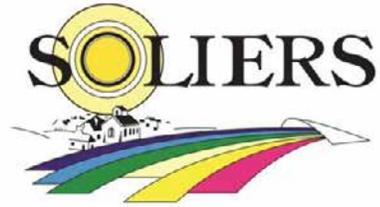
Forum des métiers de la transition écologique

Soutien et participation à l'évènement Forum des métiers de la transition écologique organisé par la Mission Locale d'Hérouville.

Ces forums sont particulièrement utiles pour les étudiants en fin de collège, au lycée ou même à l'université, car ils offrent une occasion de se familiariser avec les options de carrière disponibles et d'obtenir des conseils directement auprès de professionnels expérimentés.



Zoom dans les communes...



Organisation d'une journée éco Solarienne

Les bénévoles de l'Espace Citoyen ont participé à la 2^{ème} édition de « l'Eco-Solarienne », le dimanche 14 mai 2023.

Lors de cette journée différentes animations ont été proposées par les bénévoles :

- Une collecte de déchets et de mégots avec les jeunes du CMJ dans les rues de Soliers,
- Un troc aux plantes (intérieur et extérieur),
- Une exposition de la bibliothèque « Le Pacte vert de l'Europe »,
- Des ateliers autour de la biodiversité (Bombes de graines, Land Art,...),
- Des jeux ludiques en famille autour du recyclage des déchets,
- Un atelier concours de photos sur le thème des insectes et oiseaux de nos jardins à Soliers.

Environ 300 personnes ont participé à cette journée.



Zoom dans les communes...



Journée « tous au jardin »

La commune de Thaon a organisé une journée d'animations autour de la nature afin de permettre à tous de profiter d'ateliers, de conférence et d'une vente de plantules.

Au programme permaculture, ateliers fabrication de nichoirs, hôtels à insectes, expositions, atelier vannerie, marché nature et foire aux plantes, stands informations GONm, GMN, les Croqueurs de pommes, Syvedac, Troc'jardin.

Environ une centaine de participants pour cette journée de sensibilisation.



Zoom dans les communes...



Animations La semaine du goût



La Semaine du Goût® est l'événement référent de la transmission et de l'éducation au goût pour le plus grand nombre.

Elle favorise les rencontres entre professionnels de la terre à l'assiette avec le grand public et les publics cibles (de la maternelle à l'enseignement supérieur).

Partout en France elle promeut la culture des patrimoines culinaires et le bien manger. Depuis 1990, la Semaine du Goût® permet aux professionnels du goût d'organiser des actions autour de l'alimentation et de l'importance du choix des produits que nous mangeons.

A Thue et Mue, des informations ont été réalisées sur la saisonnalité des aliments et des animations pour la réalisation de recettes.



Préserver et valoriser la ressource en eau

Caen la mer participe à la préservation et la valorisation de la ressource en eau à travers plusieurs objectifs : protéger et restaurer les milieux aquatiques, économiser et partager l'eau et améliorer la qualité des services aux usagers. Ainsi, elle contribue à l'objectif de développement durable défini par l'ONU « eau propre et assainissement ».

Le changement climatique et l'urbanisation affecte de plus en plus cette ressource.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

La GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) concerne l'entretien et la restauration :

- des cours d'eau,
- des ouvrages de protection contre les crues,
- des moyens de défense contre les inondations littorales.

En 2023, les programmes d'entretien et de restauration de cours d'eau sur l'Odon, la Gronde et le Dan ont été poursuivis ou démarrés : travaux de restauration de la continuité écologique (Odon), de plantation, pose de clôtures et intervention sur la végétation (Dan et Gronde). Ces travaux sont réalisés après accord des propriétaires.

D'autres opérations plus ponctuelles de restauration de cours d'eau ont été menées, notamment sur le Vey à Cairon (bassin versant de la Seulles). L'objectif de ces différents travaux est d'améliorer la qualité des cours d'eau du territoire et de favoriser la biodiversité aquatique.

Suite au dépôt des dossiers de déclaration des systèmes d'endiguement de l'agglomération, Caen la Mer assure l'exploitation et la maintenance des digues et ouvrages associés pour prévenir les inondations. Une partie de ces missions est confiée au Syndicat Mixte de Lutte Contre les Inondations.



Le Vey avant les travaux, pendant les travaux et 6 mois après.

Extension de la Station d'épuration du Nouveau Monde

En 2023, Caen la mer a poursuivi son programme pluriannuel d'investissements dédié à la réhabilitation, au renouvellement et/ou à l'amélioration de son réseau de collecte des eaux usées, sur le rythme des années précédentes : extension de capacité de la station d'épuration des eaux usées du Nouveau Monde, mise en place d'une méthanisation des boues et d'un schéma directeur des boues.

Les travaux d'extension de capacité et de méthanisation de la station d'épuration du Nouveau Monde ont démarré en juillet 2022. Les travaux prévus dureront jusqu'en 2025.



Travaux de protection de la ressource en eau de la Prairie

Dans le cadre de la rénovation des réseaux extérieurs Est du Parc des expositions de Caen, Eau du Bassin Caennais (EBC) a finalisé les travaux de protection du périmètre immédiat des captages (reprise des réseaux enterrés, modification des têtes de puits, changement d'équipements, caniveaux et zones de récupération d'évacuation d'eaux pouvant être polluées en bas de la ligne SNCF, mise en place d'enrobé étanche...).

En complément de la mise en application du décret de protection, une opération de rénovation des réseaux de la zone Ouest situés en zone rapprochée des captages a été réalisée pour leur rendre une étanchéité qui supprime tous rejets intempestifs d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales qui se déversent ensuite dans la rivière Odon. Au total, ce sont 3 500 ml de collecteurs et branchements d'eaux usées qui ont été rénovés.

3 500 ml

collecteurs et branchements
EU rénovés

2 000 ml

branchements d'alimentation
en eau potable rénovés



Dans le même temps, Caen la mer et la Ville de Caen, en partenariat avec Eau du Bassin Caennais, ont supprimé les fuites d'eau potable sur le réseau extérieur vieillissant servant à la défense incendie.

Ces opérations ont permis également de rénover le réseau extérieur d'alimentation en eau potable et de supprimer les fuites récurrentes qui existaient (2 000 ml branchements d'alimentation en eau potable).

Zoom dans les communes...



Baisse de la consommation d'eau dans les jardins familiaux à Saint André sur Orne

Les jardins familiaux se situent sur les hauteurs de Saint André sur Orne et représentent 11 cabanons en bois parfaitement alignés.

Depuis douze ans, ils sont gérés par l'association des Jardins familiaux de Saint-André qui est affiliée à la Fédération française des jardins familiaux.

La mairie soutien ces activités et pour réduire la consommation d'eau, elle a fournit de nouvelles cuves de stockage d'eau pluviale de 1 m³ pour chaque jardin. Ils ont été installés en mai et une réparation urgente de fuites d'eau sur la principale canalisation a eu lieu.

Ces actions ont permis de faire baisser drastiquement la consommation en eau des jardins familiaux puisqu'en effet, la consommation est passée de 431 m³ en 2022, année de déficit pluviométrique important à 66 m³ en 2023.



Zoom dans les communes...



Chèque récupérateur d'eau de pluie pour les habitants

La ville de Mondeville rembourse 50% de l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie pour ses habitants, dans la limite de 30 euros.

Le récupérateur doit être acheté dans un magasin de la Communauté urbaine Caen la mer.

35 aides ont été versées en 2023.



Réduire la vulnérabilité du territoire

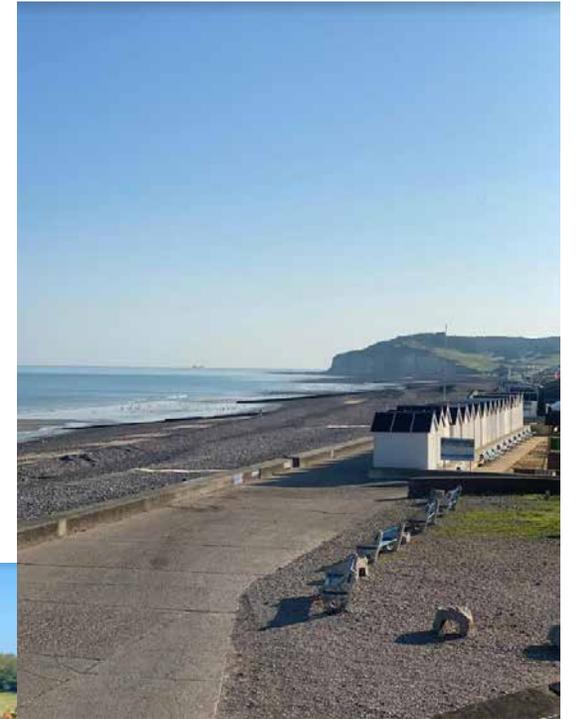
La prise en compte des vulnérabilités et des propriétés de résilience des territoires exposés aux risques naturels, dans une perspective de développement durable, opère un changement de paradigme de la gestion des risques. Face au dérèglement climatique et ses incidences (inondation, submersion marine, érosion côtière), la Communauté urbaine a décidé également de s'engager dans des démarches pour mettre en œuvre des stratégies de lutte contre le changement climatique.

Stratégie de gestion durable de la bande côtière

Dans le cadre de la déclinaison opérationnelle Notre littoral pour demain et en vue d'adapter le territoire de Caen la mer au changement climatique, il est envisagé d'étudier la faisabilité de relocaliser des équipements publics et touristiques.

A ce titre, une journée a été organisée à Quiberville en Seine Maritime avec les élus de Caen la mer.

L'objectif était d'obtenir un retour d'expérience des élus et acteurs locaux de la recomposition spatiale et d'adaptation du littoral via un programme d'aménagement en termes de renaturation et relocalisation des enjeux touristiques (campings) et logistiques (station d'épuration).



Préservation du littoral de Caen la mer

1,1 M€

Montant des travaux de préservation du littoral

La Communauté urbaine a engagé des travaux pour réparer les digues et ouvrages littoraux entre Ouistreham Riva-Bella et Lion-sur-Mer. Suite à de premiers travaux lancés en 2020, une nouvelle phase vient de débuter et se poursuivra jusqu'en avril 2024.

La seconde phase de travaux prévoit la réparation des digues et épis.

Un épi est un ouvrage qui, disposé en batterie, constitue une barrière physique. Il freine le transport de sédiment dû à la dérive littorale favorisant ainsi l'élargissement de la plage. Sa réhabilitation permet de réduire l'intensité des vagues et de limiter l'érosion des plages.

Ainsi, en 2023, 19 épis sont en cours de réparation pour protéger le littoral.

Ils sont répartis sur plusieurs communes : neuf sont situés à Hermanville-sur-Mer, quatre à Ouistreham, quatre également à Lion-sur-Mer et deux à Colleville-Montgomery.



Suivi de la qualité de l'air

6

Stations de mesure de la qualité de l'air



Au titre du partenariat établi entre Caen la mer et Atmo Normandie (Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air), le territoire bénéficie d'une surveillance renforcée de sa qualité de l'air.

En effet, des stations de mesures permettent le suivi des niveaux d'exposition de la population à la pollution atmosphérique.

Les points stratégiques où sont installées les stations :

- Chemin-Vert,
- rue de la Délivrande,
- Montalivet (station mobile),
- Ifs,
- Ouistreham.

En complément des mesures de concentration effectuées par les stations permanentes, la Ville de Caen est couverte par une modélisation urbaine Haute Définition mise en œuvre par Atmo Normandie.

Cette modélisation permet une surveillance et une prévision de la qualité de l'air précise à l'échelle de la rue.

Enfin, Atmo Normandie contribue à la sensibilisation du jeune public aux enjeux sanitaires en lien avec le bon état de la qualité de l'air, à travers plusieurs représentations de la pièce de théâtre pédagogique « Les Exp'Air ».

Prévention du bruit

Afin d'informer les citoyens du niveau de bruit dans lequel ils vivent et de permettre aux autorités compétentes de mettre en place des actions correctives, la réglementation française prévoit l'élaboration de deux outils : les cartes de bruit (diagnostic) et les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (dispositions).

Ces dispositions concernent le réseau d'infrastructures de l'agglomération relatif à 4 sources de bruits que sont les réseaux routier, ferré, aérien et les industries/ICPE.

Les Cartes de Bruit Stratégiques (CBS) visent à déterminer l'exposition au bruit des populations. Elles permettent par ailleurs d'établir les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

Les indicateurs de niveau sonore utilisés (dB(A)) traduisent une notion de gêne globale ou de risque pour la santé.

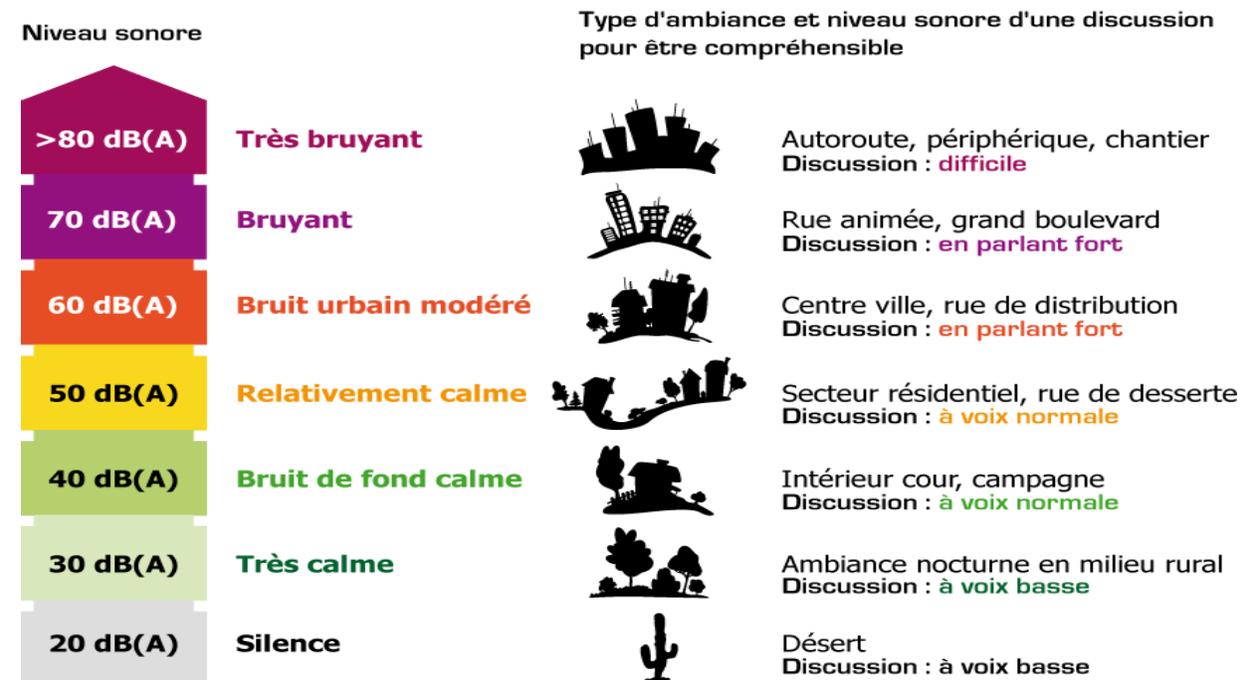
En effet, le bruit a des répercussions sur la santé humaine : stress, troubles du sommeil, effets sur le système cardio-vasculaire, immunitaire et endocrinien, conséquences sur la santé mentale...

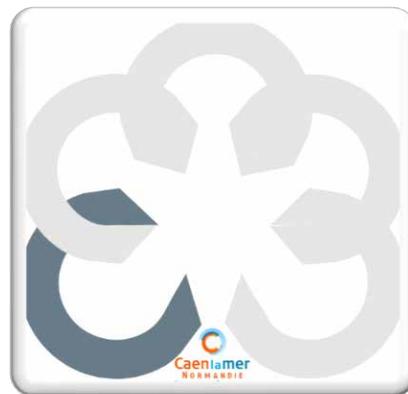
En complément des cartographies du bruit, le PPBE présente des actions permettant de réduire les niveaux sonores dans l'environnement, notamment de mettre en évidence les zones à enjeux. L'objectif aussi est de protéger et mettre en valeur les zones calmes.

Cette démarche a vocation à être révisée tous les 5 ans.

Les cartes de bruit stratégiques pour l'échéance 4 sont disponibles sur le site internet de Caen la mer.

S'agissant du PPBE Échéance 4, il sera mis à jour courant 2024.





Un territoire solidaire

#Inclusion #Partage #Vulnérabilité #Echelle humaine



Développer des actions d'inclusion auprès des publics modestes, fragiles et/ou précaires

Caen la mer s'implique de façon générale pour renforcer le lien social pour l'ensemble de sa population et aussi, plus spécifiquement, lutter contre l'inclusion sociale des personnes vulnérables.

Elle participe et soutient de nombreux programmes d'actions en faveur de la cohésion sociale.

Accompagnement à la rénovation énergétique des logements

Dans le cadre de sa politique de l'habitat (PLH 2019-2024), Caen la mer a mis en place un guichet unique de la rénovation des logements privés.

Deux axes d'interventions sont proposés : un accompagnement dans le projet de travaux et des aides financières (PIG et SARE), d'une part, la simplification du parcours de l'utilisateur, d'autre part.

La Maison de l'habitat constitue la porte d'entrée privilégiée pour cet accompagnement (information, sensibilisation, premier conseil) puis dirige les demandeurs (propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires) vers les structures adaptées selon le projet et les ressources des ménages.

L'accompagnement comprend une première information, des conseils personnalisés (technique, financier, juridique,...) afin de mener vers un projet de rénovation performant et adapté.

Dans le cas de ménages modestes et très modestes, l'accompagnement est réalisé dans le cadre du PIG pour lequel des financements de Caen la mer sont dédiés (accompagnements et aides aux travaux). D'autre part, Caen la mer soutient la rénovation du parc locatif social afin d'amplifier la rénovation énergétique du parc existant, optimiser le niveau des charges des locataires, adapter le parc au vieillissement et au handicap et privilégier le chauffage collectif et le raccordement aux réseaux de chaleur publics.

412

Projets accompagnés dans le cadre
du PIG et du SARE dont 373 logements
individuels et 39 copropriétés
(2 172 logements)

157

Ménages aidés financièrement au titre
du PIG et du SARE pour des travaux
d'amélioration énergétique
(dont 48 logements dans une copropriété)

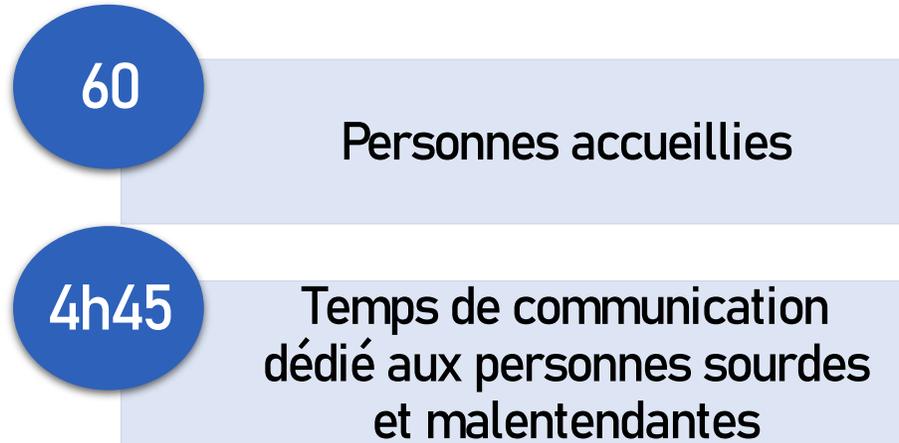
65

Ménages aidés financièrement au titre
du PIG pour des travaux d'adaptation
(handicap/vieillesse)

262 500€

Accordés pour la rénovation du parc
privé au titre du PIG et du SARE

Accueil des usagers sourds et malentendants



Un dispositif d'accessibilité téléphonique de la Ville, du CCAS et de Caen la mer pour les usagers sourds, malentendants ou aphasiques a été mis en place depuis 2 ans.

Il permet à l'utilisateur de bénéficier d'une transcription/traduction (langues des signes française, traduction instantanée de la parole, langue parlée complétée) via une plateforme en ligne.

Le déploiement du service a été facilité par la démarche transversale de gestion relation citoyen et s'intègre aujourd'hui dans la démarche d'amélioration continue de nos accueils (engagement de la Charte Qualité des Accueils).

Baisse d'audition ? Sourd ou Malentendant ?



Cet établissement est accessible par téléphone et sur place



Téléchargez et utilisez gratuitement 



Accessibilité de l'espace public

L'accessibilité de l'espace public permet aux personnes, y compris celles ayant des capacités physiques différentes, de pouvoir se déplacer facilement de manière autonome et équitable sur les voies publiques et d'accéder aux bâtiments recevant du public.

Cela inclut généralement l'accès pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les parents avec poussettes, et d'autres personnes ayant des besoins spécifiques.

L'objectif est de créer un environnement inclusif où chacun peut participer pleinement à la vie communautaire.

Depuis 2016, la Communauté urbaine Caen la mer s'est engagée dans une démarche de mise en accessibilité de ses Etablissements Recevant du Public (ERP) comme la loi l'impose.

Chaque année des investissements sont réalisés.



Zoom dans les communes...



Prix Chronos pour favoriser le lien intergénérationnel

Dans le cadre de la démarche Ville Amie des Aînés, la Mission Bien vieillir, la Ville de Caen a proposé une action visant à favoriser les relations intergénérationnelles autour de la thématique de la lecture et de l'écriture.

L'objectif du projet était de créer une action innovante et intergénérationnelle sur le territoire pour impulser une dynamique collective en lien avec la démarche « Ville Amie des Aînés ».

L'ensemble des participants a été convié à participer au Prix National Chronos. Ce prix propose aux jurés de lecteurs, dès le plus jeune âge, de découvrir des ouvrages ayant pour thème les relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie.

Chacun des participants a pu disposer des ouvrages correspondant à sa catégorie, définie par tranche d'âge de la maternelle à l'âge adulte, et voter pour l'œuvre qu'il a préférée. Plusieurs temps de rencontres intergénérationnelles ont été proposés aux participants pour échanger sur les ouvrages lus.

Les collectifs de seniors investis dans le projet ont été sollicités en fonction de leur proximité géographique avec les établissements scolaires ciblés.

Ce projet a été proposé dans quatre quartiers : deux quartiers en centre-ville (quartier Venoux et quartier du Port), un quartier en périphérie classé quartier en veille active (quartier Pierre-Heuzé) et un quartier « Politique de la Ville » (quartier Grâce-de-Dieu).

Cette action ayant été plébiscitée par tous les partenaires, une reconduction est envisagée en 2024 !



Favoriser la solidarité et les coopérations entre communes et territoires voisins

Ces collaborations peuvent prendre diverses formes et contribuer à résoudre les problématiques communes, à optimiser l'utilisation des ressources et à renforcer la cohésion sociale.

Agir efficacement en faveur de la transition écologique des territoires nécessite une dose certaine d'innovation dans les politiques publiques menées. L'innovation passe notamment par la mise en réseau des acteurs qui œuvrent dans ce sens sur les territoires afin d'échanger leurs expériences et les dupliquer ailleurs, de dépasser collectivement les difficultés en échangeant entre pairs, mutualiser des moyens et imaginer des projets collectifs à une échelle d'intervention pertinente.

Ainsi, Caen la mer en définissant cette feuille de route de la transition écologique souhaite pleinement innover sur ces sujets et la mise en œuvre de ce réseau d'élus et de techniciens est un des outils qui doit servir cette ambition.

Appel à projets (AAP) « communes en transition »

11

Communes participantes

L'appel à projets communes en transition est destiné aux communes de Caen la mer souhaitant mettre en place des projets de transition en lien avec la feuille de route « Caen la mer, territoire en transition ».

Pour l'année 2023, l'enveloppe globale est de 25 000 €. Le montant maximum attribué est de 5 000 € par commune.

Au total, 11 communes ont répondu à l'appel à projets, elles sont également lauréates : Cormelles-le-Royal, Rots, Colombelles, Thaon, Cuverville, Périers-sur-le-dan, Giberville, Mathieu, Le Castelet, Mondeville, Verson.

Les subventions proposées aux communes ont été votées au Conseil communautaire du 16 novembre 2023.



Webinaire chaleur renouvelable

51

Participants au webinaire

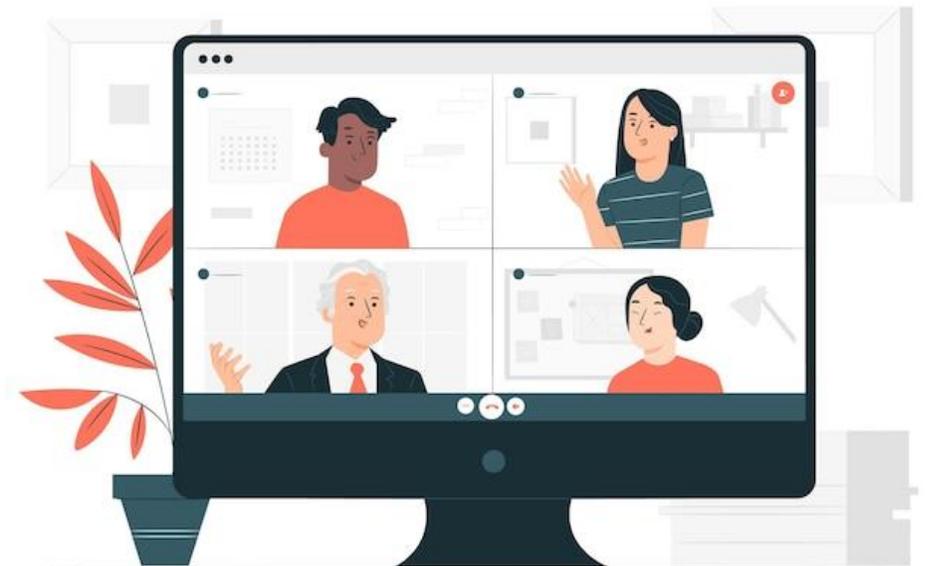
Dans le but de renforcer les efforts en matière de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la Communauté urbaine Caen la mer accompagnée de MANERGY, a lancé une étude de préfiguration pour la mise en place d'un Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRt) sur le périmètre de la Communauté urbaine Caen la mer.

Le CCRt est un dispositif soutenu et financé par l'ADEME via le Fonds Chaleur à destination des entreprises du territoire.

Son objectif est d'encourager la réalisation et l'émergence de projets thermiques renouvelables allant de la géothermie à la récupération de chaleur fatale en passant par le solaire thermique.

Les projets peuvent être subventionnés jusqu'à 70 % pour les études et 50 % pour les travaux.

A ce titre, Caen la mer a organisé un webinaire pour présenter en détail le fonctionnement du CCRt et échanger sur les projets et besoins des entreprises.



FORUM ! Tout savoir sur le photovoltaïque !

50

Participants

Pour atteindre les objectifs du Schéma Directeur Energies et favoriser le développement des énergies renouvelables, Caen la mer met en place des actions de transition énergétique et propose des temps d'échanges à divers publics pour apporter des conseils.

En partenariat avec Normandie Energies, Caen la mer a organisé un forum pour inciter la mise en œuvre de projets solaires sur le domaine privé.

Au programme, des ateliers concrets et pédagogiques avec des retours d'expérience sur l'autoconsommation solaire et des stands d'informations avec les acteurs de l'énergie, les offreurs de solutions, les financeurs et les entreprises.



Sensibilisation des élus du Calvados à l'autoconsommation collective

20

Elus du Calvados participants

Créer des coopérations avec les différents acteurs du territoire est essentiel pour développer des projets innovants et contribuer à lutter contre le changement climatique.

L'autoconsommation collective est une initiative en faveur de la transition énergétique. Cela permet de partager les ressources, de réduire les coûts ainsi que l'impact sur l'environnement.

L'installation d'énergies renouvelables sur un équipement permet d'alimenter en électricité le bâtiment équipé en priorité et aussi les bâtiments publics alentours.

En matière d'autoconsommation collective, la Ville de Caen est pionnière et partage ses expériences autour de projets réalisés.

En 2023, elle accueille avec Caen la mer les élus du Calvados pour échanger sur l'autoconsommation sur un site démonstrateur pour l'occasion, le Palais des sports de Caen la mer.







Enedis, en partenariat avec Caen la mer et la Ville de Caen a le plaisir de vous convier à une visite de découverte des installations de production d'électricité du Palais des Sports de Caen la mer, en présence de

Marc LECERF, vice-président de la Communauté urbaine Caen la mer en charge de l'Environnement, des Énergies, de la Collecte et de la Valorisation des déchets,

Nicolas ESCACH, Adjoint au Maire de Caen à la ville durable.

Le lundi 4 décembre 2023 à 14h00
Palais des sports Caen la mer
 21 rue Joseph Philippon
 14000 Caen

Ressources documentaires partagées

930 000

Prêts annuels de documents

Les bibliothèques sont des lieux ressources qui ont, entre autres, vocation à acquérir des ressources mises ensuite à disposition du plus grand nombre d'utilisateurs possibles, évitant ainsi un grand nombre d'acquisitions individuelles. Ces ressources sont soit physiques (premier indicateur), soit numériques (deuxième indicateur).

La Communauté urbaine offre ces services à destination d'un large public grâce à trois établissements déclarés d'intérêt communautaire (bibliothèques de Caen, Hérouville et Ifs) ainsi que par un partenariat innovant à l'échelle nationale avec la bibliothèque départementale sur les questions de ressources numériques.

La construction d'un réseau de lecture publique avec les bibliothèques communales du territoire a par ailleurs permis la mise en place d'une carte d'emprunt unique et un catalogue commun à toutes ces bibliothèques, élargissant donc tant le nombre d'utilisateurs touchés que le nombre de ressources disponibles.

A noter en 2023 la création d'un fonds écologie à la bibliothèque d'Ifs à l'occasion de son réaménagement. Par ailleurs les bibliothèques multiplient les propositions de programmation sur ce thème (ateliers, rencontres, Fresque du Climat).

1,3 M

Recherches annuelles sur le portail



Optimisation de la circulation des documents

220 000

Documents transitant
annuellement par la navette

L'existence d'un service de navette documentaire entre les bibliothèques de Caen, Hérouville, Iffs et Mondeville permet aux usagers de rendre dans l'un de ces établissements leurs documents même empruntés dans un autre de ces établissements. Les documents sont ensuite triés et réacheminés en un seul trajet dans leur bibliothèque d'origine.

L'objectif de cette navette est bien, outre de simplifier la vie des usagers, de limiter le nombre de trajets individuels au projet d'un regroupement des documents dans un trajet unique effectué via cette navette.

11

Bibliothèques concernées



Développer l'économie du partage et des services

Consommer autrement, selon un nouveau modèle économique est un axe de travail à développer.

L'économie du partage favorise la collaboration, la solidarité et une utilisation plus efficace des ressources.

Une variété de secteurs où des biens, des services, des compétences et des espaces sont concernés auprès de publics multiples les entreprises, citoyens, collectivités...

Politique des achats durables de la collectivité

125

**Commandes de mobiliers
Ville, CCAS et Caen la mer**
(environ 10 livraisons mensuelles)

Mobilier de bureau

Le marché constitué en groupement de commandes entre la Communauté urbaine, la Ville de Caen et son CCAS, impose depuis sa mise en œuvre, en 2016, la dématérialisation des commandes, des devis, des études.

Cette méthode permet de réduire les frais d'affranchissement.

Les éléments de mobilier issus du catalogue sont certifiés NF Environnement (ou label équivalent).

En parallèle, la réutilisation du matériel ancien est toujours privilégiée et le mobilier obsolète est valorisé (action présentée dans la fiche suivante).

200 €

**Panier moyen des commandes
de fournitures Ville, CCAS et
Caen la mer**

Fournitures administratives

Le marché constitué en groupement de commande entre la Communauté urbaine, la Ville de Caen et son CCAS, impose depuis sa mise en œuvre (en juin 2017), un panier minimum de commande de 50 € HT, dans le but de réduire le nombre de livraisons et le kilométrage parcouru et donc l'émission de gaz à effet de serre.

Une gamme de produits verts est proposée en priorité aux agents de la collectivité (Ville – CCAS- Caen la mer).



Valorisation du mobilier réformé de la collectivité

31

Opérations de revalorisation

Valoriser du mobilier réformé est une façon de réduire le gaspillage et de donner une seconde vie aux objets.

La Ville de Caen a choisi de redéployer le mobilier d'occasion vers les services internes. Des annonces sont diffusées pour proposer les objets stockés qui ne sont plus utilisés mais encore en bon état.

Pour le mobilier obsolète, une collecte est organisée par R'Pur. Cette action favorise le réemploi et la réutilisation de matériaux auprès d'une entreprise locale de réinsertion professionnelle en vue d'être recyclés.

251 m3

De mobilier recyclé



Coopération des territoires pour le service de santé à la remise en forme

750

Bénéficiaires

200

Médecins prescripteurs

21

Associations partenaires

Anciennement connu sous le nom de "Sport sur ordonnance", Prescri'Sport promeut les bénéfices de l'activité physique sur la santé.

Le patient se voit prescrire 30 séances gratuites de sport, encadrées par un éducateur sportif territorial. L'objectif numéro un est de lancer les habitants concernés dans une dynamique, pour qu'ils continuent le sport après.

Porté par les Villes de Caen, Hérouville-SaintClair et Mondeville, Prescri'Sport et adapté à tous les profils, le dispositif permet un suivi personnalisé tout au long du parcours, du rendez-vous d'accueil à ceux programmés à 3, 6 et 12 mois après la dernière séance.

L'objectif est de lutter contre la sédentarité en incitant les bénéficiaires à continuer après leurs 30 sessions. Une fois le parcours terminé, ils sont invités à jouer les prolongations en rejoignant l'une des associations partenaires auprès desquelles ils bénéficient de tarifs avantageux.



Développer l'implication citoyenne

Caen la mer encourage la participation active des citoyens dans différentes démarches transversales. Cette pratique renforce le vivre-ensemble et permet aux habitants de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travers d'une vision commune de l'avenir.

Impliquer les citoyens va au-delà de simplement les informer ; cela vise à les inclure activement dans la prise de décision et à les responsabiliser pour contribuer positivement à la vie de leur territoire.

Feuille de route Caen la mer en transition

68

Actions pour l'horizon 2030

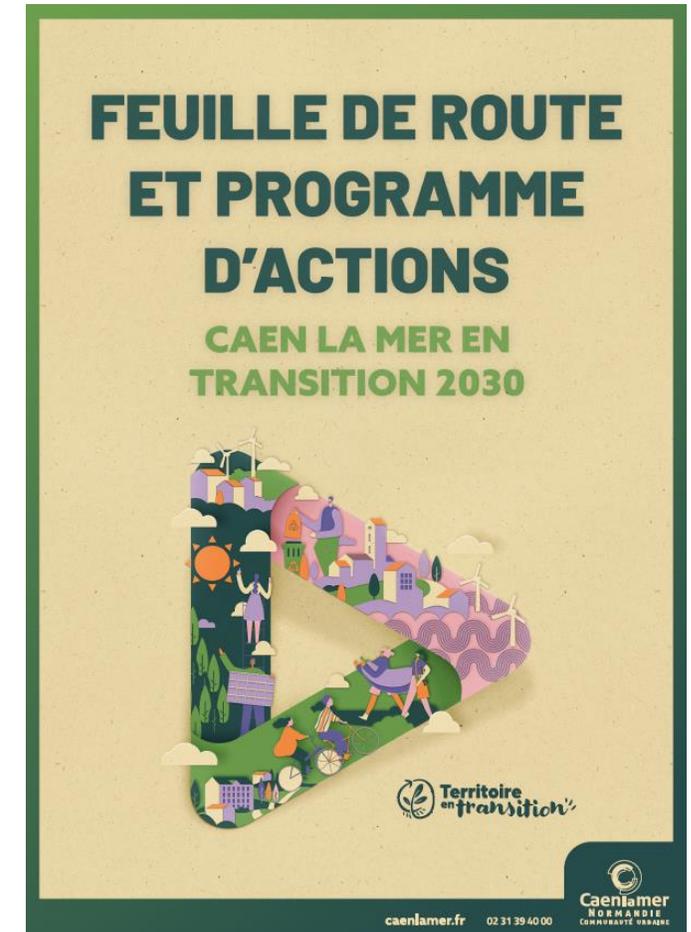
200

Sous-actions opérationnelles

La démarche « Caen la mer en transition » a pour objectif d'apporter des réponses concrètes aux enjeux des transitions à l'échelle de la Communauté urbaine, dans les communes et auprès des acteurs du territoire.

La feuille de route votée au Conseil communautaire du 2022 s'articule autour de 5 axes et d'un programme comprenant 68 actions et plus de 200 sous actions.

Caen la mer s'engage à la mise en œuvre de 25 orientations prioritaires à l'horizon 2030. Celles-ci sont déclinées en actions et objectifs chiffrés. Un dispositif de suivi et d'évaluation sera mis en place via des indicateurs et des points d'avancement réguliers avec les directions en charge du pilotage des actions.



Une soirée de restitution pour la feuille de route « Caen la mer en transition » !

130

Participants à la soirée

Caen la mer et la Ville de Caen sont mobilisées pour accélérer les actions de transition écologique et ont l'ambition d'être des territoires d'expérimentation et d'innovation.

Après plusieurs mois de concertation avec les citoyens (habitants, associations, entreprises et élus), des feuilles de route coordonnées de transition écologique à l'horizon 2030 ont été réalisées. Elles comportent aussi bien des projets ambitieux que des actions simples et concrètes à intégrer dans le quotidien de chacun.

La soirée de restitution était l'opportunité de faire part du fruit de ce travail collaboratif et de parler ensemble des transitions sur le territoire.

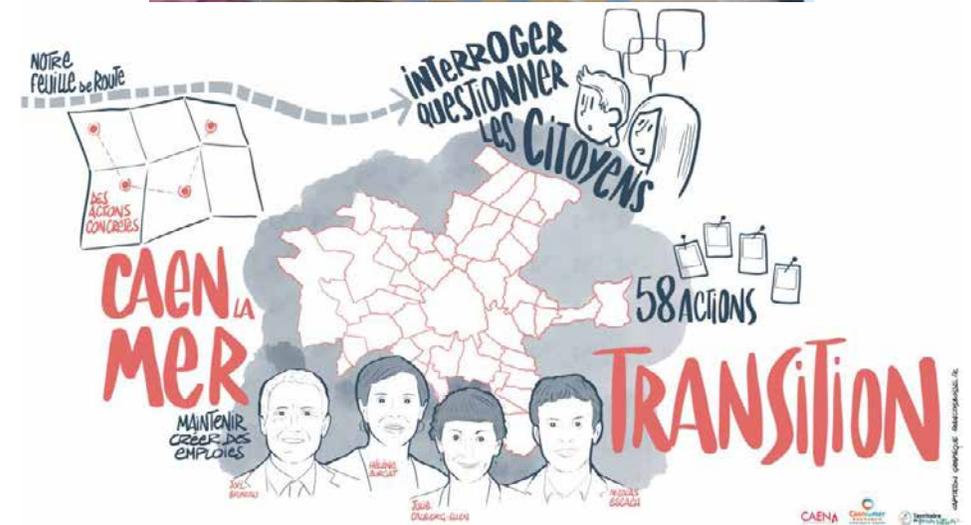
Au programme : des interventions, des tables rondes mais aussi la présentation des actions choisies et les outils mis en place.

Les invités étaient nombreux pour échanger sur les transitions : François Gemenne, Christine Leconte, Olivier Cantat, Céline Obiang-Obame, Régis Leymarie, Didier Lizoret, Mohamed Boutouil, Guillaume Lebouteiller, François Boissel et Nicolas Joyau.

La présence d'un facilitateur graphique a permis d'illustrer les échanges tout au long de la soirée.

Cet évènement en présence des acteurs du territoire (associations, citoyens, partenaires, institutions et élus) marquait le lancement des feuilles de route de transition écologique à l'échelle de la Communauté urbaine et de la Ville de Caen.

Cette soirée a été l'occasion de rappeler que de grands défis climatiques s'imposent à nous et qu'il est possible de les relever ensemble !



Zoom dans les communes...



Opération citoyenne Village propre

Chaque année la commune invite les habitants à participer à une journée de nettoyage de la commune.

Une action simple à réaliser près de chez soi pour agir en faveur de la nature.

Les déchets récoltés sont triés pour être recyclés, grâce aux diverses possibilités de valorisation mises en place par la Communauté urbaine.

Opération villages propres

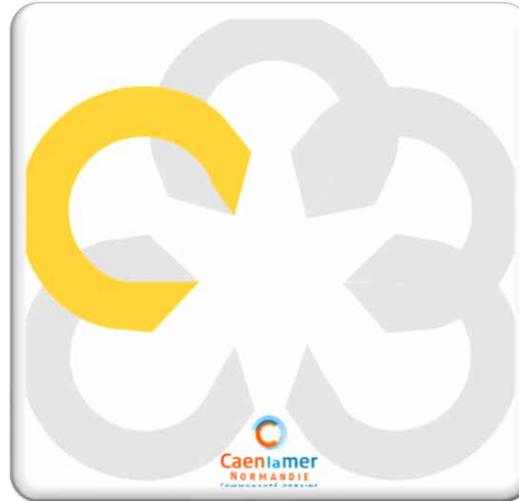
Samedi 4 juin 2022

Participez à une matinée ramassage des déchets, au départ de l'une des mairies annexes de Thue et Mue.

Programme

- 9h • Accueil et café offert par la commune
- 9h30 • Création des groupes
- 10h/12h • Ramassage des déchets
- 12h • Apéritif offert par la commune

Thue et Mue



Un territoire d'expérimentation

#Innovation #Ingéniosité #Transmission #Recherche-action #Engagement
#Décloisonnement



Expérimenter, innover, coopérer et construire la ville de demain

Caen a la volonté d'être un territoire d'expérimentation des transitions afin de soutenir des dynamiques et des projets innovants permettant de tester des solutions qui pourraient essaimer demain.

La lutte contre le changement climatique à l'échelle des quartiers et le développement de l'économie locale peuvent ainsi se rencontrer. Pour ce faire, la Ville s'appuie sur des partenariats avec des écoles, des entreprises novatrices, des tiers lieux pour offrir des réponses concrètes aux enjeux de la transition dans différents domaines : mobilité, éco construction, économie circulaire, sobriété, décarbonation, adaptation, biodiversité...

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Territoires et climat

La Communauté urbaine a candidaté à l'AMI territoires et climat_parcours résilience territoriale_ porté par l'Ademe. Caen la mer est lauréate de ce programme.

Pour Caen la mer, la participation à cet AMI a pour objectif d'approfondir la résilience du territoire face au changement environnementaux et d'adapter le territoire au climat, notamment dans la lutte contre les îlots de chaleur et la préservation de la biodiversité.

Caen la mer et la Ville de Caen (partenaire de l'AMI) pourront bénéficier de subventions réparties dans chaque collectivités à hauteur de 50 000 € maximum sur une durée de 2 ans.

Parallèlement, dans le cadre de l'identification et la caractérisation des îlots de chaleurs urbains, une convention sera signée entre la Communauté urbaine, la Ville et l'Université de Caen. Celle-ci permettra de poursuivre les recherches et les poses de capteurs météorologiques effectuées à l'échelle de la Ville sur le territoire de Caen la mer.



Projet de création d'une usine de production d'énergie renouvelable TH2

L'un des projets « phares » du territoire de Caen la mer est la création d'une usine de production de biotéhanol et d'hydrogène à partir de déchets de bois jusqu'à présent incinérés, enfouis ou vendus à l'étranger. Dénommé TH2, le site devrait démarrer son activité à l'horizon 2026 sur le site portuaire de Blainville-sur-Orne.

Dans une démarche d'économie circulaire et de production d'énergie renouvelable, ce process industriel devrait essaimer et structurer une nouvelle filière de production dont le déploiement va favoriser la transition écologique et énergétique de la Vallée de la Seine.

L'implantation le long du canal de Caen à la mer est motivée notamment par l'approvisionnement par voie fluviale pour limiter l'usage des camions sur les routes.

Sur le plan environnemental, la construction d'une usine aux abords d'une zone humide donnera lieu à une compensation via la renaturation d'une surface artificialisée équivalente à 150 % de la superficie totale du site TH2.



Evènements territorialisés

8

Mini-concerts de l'Orchestre de Caen

Le déplacement des publics est l'un des facteurs d'émissions carbone des évènements. L'organisation d'évènements au plus près des habitants peut contribuer à réduire ce paramètre.

Caen la mer organise donc annuellement une série de concerts de l'Orchestre de Caen dans les communes du territoire. En outre, une subvention est versée au cinéma LUX afin de soutenir l'organisation de projections de films en plein air dans les communes du territoire.

NB : les projections de cinéma en plein air ayant souvent lieu lors de la période estivale, l'indicateur est donné pour l'année 2023 complète.

10

Projections de plein air du LUX soutenues par Caen la mer



Zoom dans les communes...



Parklets... un mobilier urbain convivial et dédié aux mobilités actives

Un nouveau parklet a été installé place Letellier, aux Quatrans, en 2023. Il s'ajoute au 1er mis en place sur la place du 36^e Régiment d'Infanterie, à l'entrée du quartier Saint-Jean. Un 3^e est prévu, dans un autre quartier à définir.

L'objectif est de transformer des lieux en espaces de convivialité et encourager les mobilités douces en proposant du stationnement pour les vélos, trottinettes...

C'est un mobilier urbain esthétique qui permet d'améliorer la qualité de vie du quartier.

Les parklets installés sur le territoire sont entièrement réalisés en bois par les menuisiers de la Ville. La structure choisie pour Caen est basée sur les dessins du Suédois Fabian Lundberg. Elle comprend plusieurs modules, dont des bancs, des tables basses, des arceaux vélos, des supports pour trottinettes et des points de végétalisation.



Le parklet installé dans le quartier Saint Jean, place du 36^{ème} Régiment,

Zoom dans les communes...



Fonds écologie à l@ bibliothèque

Mise en place d'un rayonnage regroupant l'ensemble des documentaires ayant pour thème l'écologie et l'environnement.

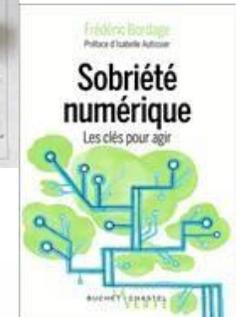
Ce fonds propose de comprendre les grands enjeux sociétaux et scientifiques mais également des idées d'actions au quotidien pour diminuer l'impact de l'Homme sur l'environnement.

Notamment des méthodes pour passer progressivement au zéro déchet, des livres pour apprendre à réaliser soi-même ses produits de beauté ou d'entretien...

En septembre 2022, 130 livres ont été rassemblés pour former le fonds écologie. 122 prêts réalisés sur 2022 et 40 nouveaux livres achetés spécifiquement.

Le top 3 des livres les plus empruntés dans le fonds en 2022 :

- La fin de la Mega Machine Fabien Shneider,
- Mes produits ménagers (50 recettes),
- Sobriété numérique, les clés pour agir.



Faire de Caen un acteur référent en matière de transition écologique

Caen s'est engagée depuis de nombreuses années dans la transition écologique. Elle joue un rôle central et influent dans la promotion, la mise en œuvre et la coordination des actions liées à la transition écologique.

Par son action au quotidien, elle mobilise les ressources et son expertise pour accompagner progressivement le changement et la mise en œuvre de nouveaux modèles de consommation, de production et de modes de vie plus durable.

Potager participatif pour les agents de Caen la mer

1

Potager participatif

Dans le cadre du Projet d'administration, le premier potager participatif a vu le jour sur le site de la Cotonnière, devant le réfectoire des agents de plusieurs directions de la Ville de Caen.

Ce potager en bac hors-sol a été réalisé grâce à la participation des équipes techniques du parc horticole qui ont fourni les matériaux et les plantations issus du recyclage et ne peut plus être mis sur la voie publique (table de pique-nique, plantations, bacs hors-sol, tuteurs).

L'objectif de ce projet est de réinvestir un lieu peu fréquenté par les agents mais aussi de rassembler autour d'un objectif commun : le jardinage. Ainsi, chacun est libre de venir quand il le souhaite cueillir et/ou planter des fruits, légumes, fleurs, plantes aromatiques ou participer à l'entretien de ces bacs.

Le suivi de ce projet est réalisé par deux référents sur le site. Cette organisation permet de suivre l'arrosage et l'entretien du jardin. Pour l'instant, il a été planté notamment des arbres à kiwis, des vignes, 2 pommiers, 2 framboisiers, de l'aneth, de la menthe, de la rhubarbe, des salades. De l'espace a été laissé dans les bacs pour que les collègues puissent planter ce qu'ils souhaitent.

Ce projet a eu l'adhésion de toutes les directions du site. L'inauguration du « Potager de la Caentoche » a eu lieu en juillet !



Transports inter collectivités

2 669

Personnes transportées

Afin de limiter l'usage individuel des voitures de service par les agents pour leurs déplacements professionnels, Caen la mer et la Ville de Caen ont développé une solution de mobilité de proximité et durable.

Ainsi, une navette électrique entre les sites de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel de la Communauté urbaine a été déployée depuis quelques années.

En plus de son côté pratique et rapide, elle contribue à la diminution du trafic routier et à la protection de l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

La navette « TIC » rencontre un franc succès auprès des agents et est devenue un mode de transport courant au quotidien.



Optimiser le transport de plis

60

Points de collecte et de dépose

Le pôle courrier mutualisé Ville de Caen – Caen la mer assure le transport de plis dans le cadre de tournées quotidiennes vers les différents sites administratifs, techniques, culturels et sportifs et diverses courses ponctuelles sur le territoire de Caen et Caen la mer.

A cet effet, le pôle courrier s'est équipé d'un véhicule utilitaire électrique de type Kangoo afin de limiter l'impact écologique dans le cadre des tournées internes.



Entretien des locaux de la collectivité

85

Sites entretenus de façon
écologique

Dans le cadre de l'entretien de ses locaux, Caen la mer et la Ville de Caen ont fait le choix de pratiques écoresponsables et respectueuses de la santé des agents et des publics, mais aussi des rythmes de vie.

Leurs actions se poursuivent : utilisation de produits Ecocert et Ecolabel, de nettoyeurs vapeurs pour l'entretien et la désinfection des locaux (Crèches & stade nautique), nettoyage par mécanisation avec disque diamant utilisant uniquement de l'eau, nettoyage par microfibre...) sur l'ensemble des collectivités du territoire de Caen la mer.

Suite aux tests concluants réalisés sur le stade nautique du nettoyage des sols à l'eau OZONEE*, cette méthode a été mise en place au sein de l'hôtel de ville et du conservatoire ainsi que sur les piscines d'Hérouville Saint-Clair et du Chemin vert à Caen. La BADT et le nouveau Palais des sports devraient être équipés de cette solution.

A noter également : intégration de lingettes microfibre auto-protégés utilisables en pré-imprégnation afin de limiter la pulvérisation des produits. Mise en place des disques diamant sur les écoles de Caen.

*L'OZONE aqueux stabilisé est une solution nettoyante et assainissante qui remplace les produits chimiques traditionnels.

81 766
m²

Surface totale entretenue de
façon écologique



Numérisation des courriers à la source

39 722

Correspondances
« intégrées » entrantes et
sortantes

961

Agents formés à l'application
6TZen

Cinq ans après son lancement, le logiciel courriers 6tzen* est désormais intégré dans le quotidien des missions du pôle courriers qui assure la numérisation à la source des correspondances de la Ville et de la Communauté urbaine Caen la mer. Il accompagne les directions et les services en apportant assistance, formations, conseils et aide à l'usage de l'application.

La poursuite de la numérisation à la source s'inscrit dans un objectif d'amélioration et de modernisation des pratiques. Elle permet aussi :

- une meilleure réactivité et sécurisation des correspondances et des boites mail contact de la Ville et de Caen la mer;
- une gestion optimisée des activités du pôle courrier et une amélioration des tournées internes.

* *Plateforme de gestion dématérialisée des correspondances. Cet outil informatique lancé en juin 2018 vise à simplifier, centraliser et sécuriser l'ensemble des échanges entre les usagers et les collectivités (de l'acquisition des correspondances entrantes jusqu'à l'envoi des correspondances sortantes).*



Journée de regroupement des formateurs internes

11

Formateurs participants



numérique
sobriété
partage
collectif
bon sens
eau
planète
écogeste
solaires
tri
exemplarité

Le vendredi 20 octobre 2023, la collectivité a organisé une journée de regroupement pour les formateurs internes de Caen la mer autour de la transition écologique au sein de l'environnement de travail.

Cette journée était animée par une formatrice CNFPT et l'animateur de la Transition Écologique à la Direction de la Transition Écologique et Énergétique de la Communauté urbaine Caen la mer / Ville de Caen.

Les objectifs de cette journée de formation étaient de :

- Créer une culture commune autour de cette thématique, en sensibilisant les formateurs et en les invitant à réfléchir ensemble sur la manière dont ce thème pourrait être abordé lors de leurs futures interventions.
- Favoriser l'échange entre les formateurs internes afin de continuer à développer de nouvelles compétences et de nouveaux modèles.

Podcasts sur les Transitions

4

Podcasts « Transition »

Le podcast, lancé récemment, est un nouveau format de communication. Episodes audio numériques, il permet d'aborder des sujets divers.

Afin de sensibiliser les agents des collectivités aux transitions, une mini-série de podcasts composée de 4 épisodes a été lancée. Les épisodes sont présentés par les agents en charge de ces sujets.

L'objectif de ces épisodes est de mettre en lumière et informer sur les réalisations en cours sur le sujet de la transition écologique et de valoriser les actions accomplies par les collègues.

Le premier épisode est consacré aux SENTIERS NATURE à Caen.

Les prochains épisodes sont en cours de réalisation : Etude du littoral et trait de côte, réseau de chaleur exemplaire, les nouvelles pratiques de l'espace public.

222

Ecoutes de l'épisode sur les sentiers nature



Développer l'engagement des citoyens et des employeurs en faveur de la transition écologique

C'est mettre en place des programmes et formations visant à sensibiliser les citoyens sur les enjeux environnementaux, les conséquences du changement climatique, et les actions individuelles pouvant contribuer à la transition écologique. C'est aussi aider les salariés/agents à intégrer des pratiques durables dans leur travail quotidien.

Défi innovation des agents

30

Projets proposés

7

Projets présélectionnés

Dans le cadre de la préparation du Mois de l'Innovation Publique 2023, la Ville de CAEN, la Communauté Urbaine Caen la mer et le CCAS ont sollicité leurs agents afin de faire émerger un ou plusieurs projets innovants destinés à apporter des solutions sur les enjeux-clés de nos collectivités en termes de proximité, d'efficacité de l'action publique, de développement durable et de bien-être des agents.

Après un premier jury de sélection, les projets des candidats retenus ont été présentés, sous format vidéos, sur la plateforme interne des collectivités. Tous les agents ont pu voter pour un projet en ligne.

Le projet qui obtiendra le plus grand nombre de voix se verra décerner le prix « AGENTS ».

Les prix JURY et AGENTS ont été remis aux lauréats lors du FORUM INNOVATION qui s'est tenu le 30 novembre 2023 clôturant ainsi le Mois de l'Innovation Publique.

Les lauréats vont ensuite être accompagnés pour concrétiser leur projet.

Les projets proposés :

1. La bibliothèque à bicyclette
2. La Guitoune
3. Journée de sensibilisation à la transition écologique
4. Et si c'était toi
5. « Jeu » sensibilise à la prévention
6. Le château de demain, un château à deux mains
7. Insérer

MOIS DE L'INNOVATION PUBLIQUE

DÉFI INNOVATION 2023
7 PROJETS PRÉSÉLECTIONNÉS

Un prix «Agents» décerné au projet ayant recueilli le plus grand nombre de voix.

VOTEZ !

COMMENT VOTER ? C'EST SIMPLE ET RAPIDE !
AVANT LE 23 NOVEMBRE 2023

SUR tribu
RUBRIQUES «À LA UNE» OU «NOS COLLECTIVITÉS» / «DÉFI INNOVATION 2023»
Vous pouvez visionner les projets en scannant le QR code et renvoyer votre vote à l'adresse email : caen.definnovation2023@caenlamer.fr et voter via le formulaire en ligne.

PAR MAIL
OU
Vous pouvez visionner les projets en scannant le QR code et renvoyer votre vote à l'adresse email : caen.definnovation2023@caenlamer.fr

REMISE DES PRIX
Le prix «Agents» sera décerné au lauréat lors du prochain FORUM INNOVATION, le 30 novembre 2023, au Musée des Beaux-Arts, dans le cadre du Mois de l'Innovation Publique.

CAENA
COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER
VILLE DE CAEN

Sports & Co

9

Activités proposées

4

Stades mis à disposition

5

Gymnases mis à disposition

Issu du projet d'administration, ce dispositif vous propose différents temps d'activités pour permettre à ceux qui le souhaitent de renouer avec l'activité physique, de s'accorder du temps de détente ou de rencontrer des collègues dans un autre contexte.

Ces séances sont gratuites (pas d'abonnement) et il n'y a pas d'obligation de suivre toutes les séances. Elles sont proposées sous forme d'activités encadrées par un éducateur sportif ou en accès libre aux gymnases et stades de Caen.

Au programme : remise en forme, yoga, fitness cardio, voile, marche active, course à pied, tennis de table, badminton, volley ... il y en a pour tous les goûts !



Expérimentation d'un budget transitions

Les budgets verts sont des outils de mesure de performance d'actions en faveur de la transition écologique d'une collectivité. La Ville de Caen et Caen la mer ont souhaité expérimenter un budget des transitions en y voyant plusieurs intérêts :

- Aide à la prise de décision,
- Meilleure compréhension de la cohérence des dépenses,
- Aide à l'éventuelle réorientation des stratégies politiques,
- Compte-rendu de l'impact et de la portée environnementale des actions publiques.

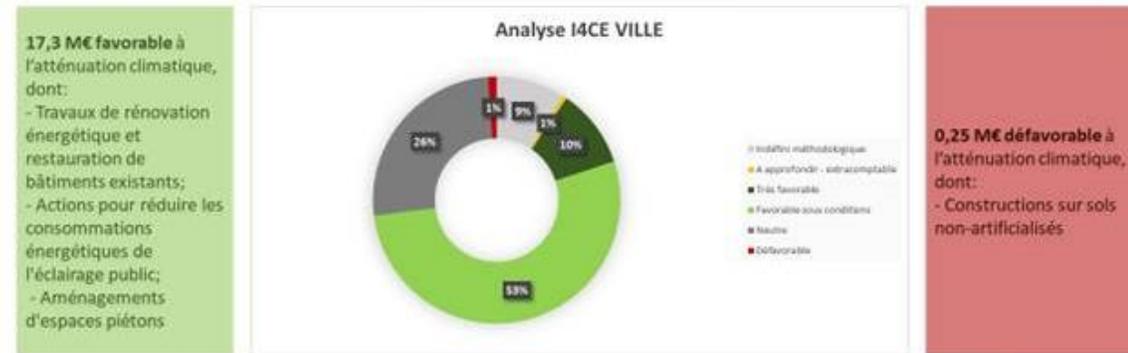
Un travail a été réalisé en interne et s'est déroulé en deux étapes :

1. Benchmark et analyse des différentes méthodes,
2. Expérimentation en 2023 :
 - Budget coloré selon une méthode nationale (I4CE) dont le principe est une classification des lignes budgétaires selon leur impact sur le climat (Très favorable, favorable, neutre ou défavorable),
 - Sur le budget principal et les budgets annexes RCU & Transports en investissement,
 - Sur les thématiques de mobilité, énergie, bâtiments.

Le travail engagé est intéressant et l'expérimentation est à poursuivre pour parfaire la méthodologie et l'étendre sur l'ensemble du budget.

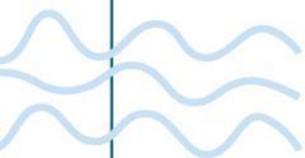
Résultats Ville de Caen

128 lignes budgétaires analysées
Total de 21,9 M€



Merci à toutes les directions et communes pour leurs participations qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

Contact : Caen la mer - Direction Transition Ecologique et Energétique
02.31.30.42.34



Réalisation Caen la mer – Direction Transition écologique et énergétique
Conception et mise en page VA/PM/AS
Photos © F.Decaëns – S. de la Hougue – DR - Freepik
Impression : pôle imprimerie – Caen la mer
Décembre 2023

Ne pas jeter sur la voie publique

